

cyberpresse.ca

LA PRESSE

VANCOUVER 2010

PROGRAMME
À NOUS LE PODIUM
LE GRAND
MALAISE



Le Canada a misé sur un ambitieux plan pour dominer aux Jeux. En vain. Ou presque. **SPORTS** PAGES 2 ET 3

LA MORT DANS L'ÂME

JOANNIE ROCHETTE EST EN DEUIL DE SA MÈRE, DÉCÉDÉE SUBITEMENT À VANCOUVER.



Après avoir encaissé le choc, Joannie Rochette s'est entraînée hier après-midi. Le cœur lourd.

L'espoir de médaille en patinage artistique a appris le décès de sa mère tôt hier matin. Thérèse Rochette était la plus fidèle complice de l'athlète de l'île Dupas, qui devrait être de la compétition demain malgré la douleur.

CAROLINE TOUZIN PAGES A2 ET A3 / PAGE A5

PHOTO PAUL CHIASSON, PC

Pleure, Joannie, pleure

RÉJEAN TREMBLAY PAGE A2

HOCKEY > ÉTATS-UNIS 5 CANADA 3
LANCE ET PERD
Le gardien américain Ryan Miller a le dessus sur Martin Brodeur. **SPORTS** PAGES 5 À 7

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE > 1500 M FÉMININ
ET DE DEUX POUR GROVES
Kristina Groves ajoute une médaille d'argent à celle de bronze obtenue au 3000 m. **SPORTS** PAGE 4


Kristina Groves
PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE


ENTREVUE > BIZ
PHOTO LE SOLEIL

LES DÉRIVES
D'UN PÈRE INDIGNE

Le membre du groupe rap Loco Locass aborde sa difficile expérience de la paternité dans un premier roman.

CHANTAL GUY
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

CHEVROLET VOLT
UN ESSAI
OLYMPIQUE

Une première à Vancouver pour la voiture électrique.

L'AUTO PAGE 4



ACTUALITÉS

LE VOLANT À DROITE INTERDIT?
Les conducteurs d'une automobile dont le volant se trouve à droite courent plus de risques d'être impliqués dans un accident.
BRUNO BISSON PAGE A7

LA PRESSE AFFAIRES

IMMOBILIER
VERS L'ÉCLATEMENT DE LA BULLE CHINOISE?
Un investisseur américain renommé, James Chanos, affirme que le secteur immobilier chinois est en surchauffe. Et met le Canada en garde.
NICOLAS BÉRUBÉ LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

NOS CHRONIQUEURS


Lucien Bouchard
et Jean Charest
YVES BOISVERT PAGE A6


Le poisson, la pollution
et les disparitions
MARIE-CLAUDE LORTIE PAGE A12


CHOI, tapettes et fifis
PATRICK LAGACÉ PAGE A5

QUAND DROGUE ET DÉLIRE
MÈNENT À L'IRRÉPARABLE

La Cour d'appel devra déterminer la responsabilité d'un homme déclaré coupable de voie de fait grave ayant agi sous l'effet d'une psychose induite par la drogue.

CHRISTIANE DESJARDINS PAGE A10

HORREUR À « L'ÎLE AUX FLEURS »
MADÈRE ENSEVELIE SOUS LA BOUE


PHOTO REUTERS

Vantée dans les brochures touristiques comme « la perle de l'Atlantique », l'île portugaise de Madère s'est réveillée hier sous des tonnes de boue et de gravats, au lendemain de pluies diluviennes qui ont fait au moins 42 morts et 120 blessés. PAGE A17


L-V 621 924 987 651

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Si Tiger Woods s'était excusé comme Claude Mailhot, il aurait eu un autre coup de fer 3.

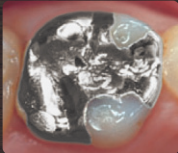
 Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte


Dre Natalie Socqué, dentiste généraliste

Le choix est SIMPLE !

CEREC®

- Aucun délai de laboratoire
- Céramique bio-compatible
- Sans métaux, ni mercure
- Couronnes & restaurations en une seule visite
- Plus de 7000 restaurations CEREC réalisées à notre centre


avant


après



Centre dentaire
Natalie Socqué

www.socque.com | 450 692.4000

VANCOUVER 2010

JOANNIE ROCHETTE BIO



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Joannie Rochette, originaire de l'île Dupas, près de Berthierville, est sextuple championne canadienne de patinage artistique. Actuellement vice-championne du monde, elle demeure l'une des favorites pour les Jeux de Vancouver.

1992

Joannie Rochette commence la compétition de patinage artistique à l'âge de 6 ans.



2000

À 14 ans, Joannie Rochette fait son entrée sur la scène du patinage en décrochant le titre de championne canadienne novice.

2001

Elle continue sur sa lancée et devient championne canadienne junior.

JOANNIE EN DEUIL

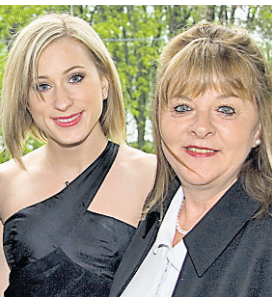


PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE
Joannie Rochette et sa mère Thérèse Rochette.

La patineuse artistique Joannie Rochette a perdu sa mère, hier au petit matin, à Vancouver. Thérèse Rochette était un modèle et une grande complice pour sa fille, mais aussi son critique le plus sévère envers ses performances. Malgré la tragique nouvelle, l'athlète québécoise entend pour l'instant prendre part à la compétition, qui commence demain.

CAROLINE TOUZIN VANCOUVER

Lorsque Sylvie Fréchette a croisé Joannie Rochette, accompagnée de son père Normand, hier matin dans le salon du Village des athlètes, la patineuse artistique lui a paru « engourdie » par la douleur.

Leurs regards se sont croisés. Le mentor des athlètes canadiens et médaillée olympique en nage synchronisée l'a serrée dans ses bras. La patineuse de 24 ans lui a soufflé: « Je vais avoir besoin de toi plus tard. »

L'athlète partait alors pour l'Hôpital général de Vancouver, accompagnée de son père et son entraîneuse, Manon Perron, pour faire un « dernier adieu » à sa maman morte au petit matin.

Sylvie Fréchette est bien placée pour comprendre la souffrance que Joannie Rochette a ressentie, hier vers 6h30, lorsque son père et son entraîneuse lui ont annoncé la terrible nouvelle.

Quelques jours avant son départ pour les Jeux de Barcelone en 1992, la nageuse a appris le suicide de son conjoint. Six mois plus tôt, elle avait perdu son grand-père – qu'elle considérait comme

son père, ce dernier étant mort lorsqu'elle était enfant.

Et l'ex-athlète peut aussi bien comprendre ce besoin de retourner à l'entraînement le jour même. Car la patineuse artistique de l'île Dupas, vue comme un espoir de médaille à Vancouver, a suivi sa routine d'entraînement quelques heures à peine après avoir encaissé le choc.

« Comme athlète, on est habitués d'aller au bout de soi, de sentir l'adrénaline, raconte Mme Fréchette. Après le choc, l'engourdissement, on a besoin de se sentir vivant à nouveau. »

Poursuivre la compétition

C'est d'ailleurs pour permettre à l'athlète de dormir une nuit complète que son père, Normand, a attendu son réveil pour lui annoncer la nouvelle. Pour l'instant, la patineuse québécoise entend prendre part à sa compétition qui commence par le programme court demain soir.

Ses parents sont arrivés aux Jeux samedi. Ils avaient prévu assister à l'entraînement de leur fille unique, hier matin. Or, Thérèse Rochette est morte quelques heures après son arrivée, au petit matin hier à l'Hôpital général de Vancouver, à l'âge de 55 ans. Aucun détail n'a été donné quant à la cause

de la mort, bien que plusieurs sources parlent d'une crise cardiaque.

Après qu'ils furent allés à l'hôpital, son père, que plusieurs décrivent comme un homme calme et discret, l'a accompagnée à l'aréna en après-midi. La patineuse portait un kangourou aux couleuvres du Canada au début de l'entraînement. « Son entraînement s'est bien déroulé dans les circonstances », a dit Barb MacDonald, de Patinage Canada.

La patineuse a déjà décrit sa mère comme la personne la plus critique envers son patinage, la poussant toujours à faire mieux. Son ami et médaillé de bronze des derniers Jeux olympiques de Turin, Jeffrey Buttle, a récemment répondu à un jeu questionnaire de *La Presse* pour nous présenter la patineuse sous un autre angle. « A-t-elle un héros, une héroïne ? » lui a-t-on demandé. « Je parierais que c'est sa mère. » Et la personne la plus importante pour elle ? « Sa mère », a-t-il de nouveau répondu. « Nous sommes tous sous le choc et attristés, a-t-il dit hier, dans une déclaration. Joannie est une personne forte et je suis là pour l'aider et l'appuyer du mieux que je le pourrai. »

Le mentor des athlètes, Sylvie Fréchette, a aussi prêté une oreille attentive à l'entraîneuse actuelle de Joannie, Manon Perron. « Je me donne le droit d'être ébranlée en ta présence, car avec Joannie il faut que je sois forte », lui a-t-elle confié. La veille, les deux femmes s'étaient croisées dans des circonstances plus joyeuses. L'entraîneuse était fière de sa protégée « tellement prête » – ce sont ses mots – pour la compétition qu'elle aurait voulu que ça commence tout de suite.

« Sereine, malgré tout »

Tant le Comité olympique canadien, le comité organisateur des Jeux (COVAN) que la Fédération canadienne de patinage artistique ont offert leur soutien à la patineuse. Ils lui ont assuré qu'ils respecteraient sa décision de rester ou de partir. Le président de la Fédération, Benoît Lavoie, a trouvé Joannie « sereine, malgré tout ». Sa première entraîneuse, Nathalie Riquier, est aussi à ses côtés. La patineuse lui a confié que sa mère aurait voulu qu'elle patine cette semaine.

En conférence de presse hier matin, la chef de mission, Nathalie Lambert, avait les yeux pleins d'eau à l'annonce de

Pleure, Joannie, pleure



RÉJEAN TREMBLAY CHRONIQUE

RÉJEAN TREMBLAY

VANCOUVER — Ça fait tout juste neuf ans. Et pourtant, les minutes sont encore gravées dans ma tête. La couleur de la soie, son maquillage, mon père à ma droite, mon frère à ma gauche. Il était deux heures de l'après-midi et c'était le moment. Le moment de fermer le cercueil de ma mère.

Je la regardais en essayant de mémoriser tous les détails. Je savais qu'après, ce serait fini, plus jamais je ne la reverrais.

Il y avait des gens derrière qui attendaient que ce soit prêt pour le départ. Je restais debout et j'attendais que la peine coule dans mon cœur. Mais c'était trop vite, j'aurais voulu être seul, j'aurais voulu lui dire que je l'aimais.

Cette peine profonde qui m'aurait libéré, je ne l'ai jamais vraiment ressentie. Pour des raisons qui m'échappaient et que je suis allé trouver des mois plus tard. Mais je sais maintenant

que la peine, vaut mieux qu'elle soit lourde, qu'elle nous baigne. Tout de suite. Ça aide à guérir.

■ ■ ■

J'espère juste que Joannie Rochette pleure toutes les larmes de son corps. J'espère qu'elle sent toute la peine qui l'étrangle, j'espère qu'elle a le goût de crier à l'injustice, j'espère qu'elle a de la colère. Ce serait épouvantable si elle se sentait l'obligation d'être une héroïne parce qu'elle est aux Jeux olympiques. Parce qu'on pense trop souvent que pour être une héroïne, il faut savoir dominer ses émotions. Qu'il faut être capable de rester insensible à ce qui pourrait nous déranger.

Y a pas une médaille qui pourrait valoir que Joannie Rochette refoule cette peine et cette douleur. Pleure, Joannie, c'est ta mère qui est morte, pas celle des organisateurs ou des entraîneurs.

Et après avoir pleuré, il se peut que tu aies le goût de

patiner pour elle, pour lui dire une dernière fois qu'elle était ta complice, ta meilleure amie et la personne la plus importante de ta vie.

Je ne sais pas. Personne au monde ne peut porter tes patins. Comment ça va se passer dans ta tête et dans ton cœur quand tu vas te présenter sur la patinoire pour ton programme court? On sait que les gens vont se lever et vont t'applaudir à tout rompre. Pour t'encourager et pour te dire qu'ils t'aiment dans ta peine. Mais comment tu vas réagir? Tu vas te recueillir quelques secondes pour lui offrir ton talent et tes efforts? Tu vas lui demander de veiller sur toi? Vous allez être deux dans l'aréna, comme c'était le cas quand t'étais petite fille et qu'elle t'accompagnait à tes entraînements?

Tout ce que je souhaite, c'est que tu aies le temps de sentir ta peine. Le reste, la vie finit toujours par s'en charger.

■ ■ ■

Les gens du Comité olympique canadien étaient terrassés, hier, à Vancouver. Il faut comprendre qu'ils finissent par s'attacher aux athlètes. Et que cet attachement est sincère chez la plupart d'entre eux.

Il faut comprendre aussi

qu'on investit des dizaines de millions pour que chaque petit détail dans la vie des athlètes soit maîtrisé et présenté pour aider à remporter une victoire. Les entraîneurs et les fédérations tentent de porter l'olympien jusqu'à 98% de son potentiel. On embauche des psychologues et des spécialistes dont la

fasse ses adieux et qu'elle ait le courage de patiner pour une médaille?

Hier, à Vancouver, on a demandé à Sylvie Fréchette d'aller entourer Joannie. Vous vous rappelez, Sylvain Lake, son amoureux de longue date, s'était suicidé une semaine avant le début des Jeux de Barcelone. Ravagée,

Y a pas une médaille qui pourrait valoir que Joannie Rochette refoule cette peine et cette douleur. Pleure, Joannie, c'est ta mère qui est morte, pas celle des organisateurs ou des entraîneurs.

seule fonction est d'aller décrocher un autre pour cent. Après, tout peut faire la différence.

Comprenez qu'il n'y avait qu'un point entre les performances de Lysacek et de Plushenko en patinage artistique. Et qu'Erik Guay a raté le podium par un battement de cils.

On fait quoi quand la mère d'une grande athlète meurt à son arrivée à Vancouver? À moins de trois jours de la compétition. Quand donc va-t-on fermer le cercueil pour que Joannie voie sa mère une dernière fois? Qu'elle lui

effondrée, Sylvie avait remporté une médaille d'or qu'une erreur bête d'une juge brésilienne avait retardée de quelques mois.

J'ai revu Sylvie à plusieurs reprises depuis cette atrocité. À Las Vegas où elle travaillait pour le Cirque du Soleil, c'était une femme et une mère resplendissante que j'avais retrouvée.

S'il y en a une qui peut prendre Joannie dans ses bras et lui dire que la vie va continuer... même demain soir, c'est Sylvie Fréchette.

Pleure, Joannie, pleure. Tu patineras si le cœur t'en dit.

2002

Joannie Rochette se classe au troisième rang du Championnat canadien.

2005

Elle devient championne canadienne, titre qu'elle conserve toujours aujourd'hui.

2006

À sa première participation aux Jeux olympiques, elle se classe au cinquième rang à Turin.

2009

Elle remporte la médaille d'argent au Championnats du monde à Los Angeles.

Joannie Rochette à Turin en 2006

PHOTO AFP

la nouvelle. À l'été 1997, quelques mois avant les Jeux de Nagano où elle représentait le Canada en courte piste, elle avait elle-même perdu sa mère de façon subite – morte d'une crise cardiaque au beau milieu de la nuit. « Perdre ses enfants, ça doit être la pire chose qui peut t'arriver. Mais je pense que perdre sa mère, ça arrive en deuxième. Je lui souhaite de la force pour passer à travers cette épreuve », a-t-elle dit.

Ce n'est pas le premier deuil que doit surmonter la patineuse. Au lendemain de sa cinquième place aux Jeux olympiques de Turin, Joannie a appris la mort tragique d'une coéquipière, Andréanne Rousseau, dans un accident de la route. Rochette s'entraînait chaque jour au club de Saint-Léonard avec l'adolescente de 14 ans.

Rochette était rentrée au pays à temps pour assister aux funérailles. Avec son entraîneuse, Manon Perron, elles ont alors conclu un pacte: aller de l'avant pour les Mondiaux de Calgary en s'inspirant d'Andréanne. À ces Championnats du monde moins d'un mois plus tard, la patineuse a terminé au septième rang du classement final.

À Vancouver demain soir, à moins d'un changement, Joannie Rochette ira de l'avant en s'inspirant de sa maman.

— Avec La Presse Canadienne

Quelques heures après avoir appris de son père Normand la mort de sa mère, Joannie Rochette était de retour à l'entraînement. Mais elle n'a pas caché sa profonde peine.

L'AMOUR D'UNE MÈRE

SIMON DROUIN
BILLET

WHISTLER — Je ne connaissais pas la mère de Joannie Rochette, sinon pour l'avoir croisée aux derniers Championnats canadiens de London, le mois dernier. Assise derrière moi dans une salle bondée, elle applaudissait la nomination de sa fille dans l'équipe olympique. Un beau moment, vécu en famille grâce à une initiative de Patinage Canada.

Je ne la connaissais pas, mais si, un peu. Joannie en parlait constamment. Elle était à la fois un modèle et une grande complice.

Sa mère était celle vers qui elle se tournait quand ça ne fonctionnait pas à son goût sur la glace. Ou simplement quand elle avait de la peine. Elle sautait dans sa voiture pour aller la visiter à la résidence familiale de l'île Dupas.

Aux sélections olympiques d'Ottawa, il y a quatre ans, Joannie m'avait raconté que sa mère était incapable de la regarder patiner. Trop nerveuse, elle tournait le dos et devait se fier aux réactions de la foule.

Joannie avait 6 ans quand sa mère l'a inscrite au club de Berthierville pour qu'elle se fasse des amis. Elle était de tous les combats dans ce sport impitoyable pour le portefeuille, organisant soupers spaghettis et campagnes de financement. Elle a aussi accepté de laisser partir sa fille à l'adolescence pour lui permettre de passer à l'échelon supérieur.

Joannie Rochette est sans contredit l'athlète québécoise dont je suis le plus proche. Généreuse, elle m'a appris à aimer un sport souvent mal interprété. Son approche familière m'a parfois valu des regards inquisiteurs de la part des collègues anglophones. Plus récemment, je me suis rapproché davantage d'elle en écrivant son blogue olympique pour Cyberpresse.

Je ne connaissais pas Thérèse Rochette. Mais l'annonce de sa mort subite au moment où Joannie s'apprêtait à vivre le rêve de sa vie m'a ébranlé hier matin. J'ai évidemment pensé à Sylvie Fréchette et à la mort tragique de son conjoint juste avant les Jeux olympiques de Barcelone. Dans un livre, elle raconte qu'elle avait été surprise et touchée par la haie d'honneur déployée par les journalistes à l'aéroport avant son départ. Si c'était possible, on en aurait tracé une hier entre Whistler et Vancouver.

+ AUTRES TEXTES : PAGE 5

Les épreuves de patinage artistique féminin auront lieu demain et jeudi au Pacific Coliseum de Vancouver. Le programme court est prévu demain à 19h30, heure de Montréal. Les Québécoises Cynthia Phaneuf et Joannie Rochette, deux seules participantes canadiennes, passeront respectivement en 15^e et 26^e positions sur un total de 30 compétitrices. Le programme libre aura lieu jeudi à 20h, heure de Montréal.

— Catherine Handfield

CYBERPRESSE.CA

BLOGUE DE L'ÉDITO

Réagissez à la troublante mort de la mère de Joannie Rochette à cyberpresse.ca/edito



CONSEILS PAYANTS, OFFERTS GRATUITEMENT.

VOTRE GUIDE VOUS ATTEND CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT.



CHOI, tapettes et fifis



Il s'appelle Stéphane Dupont et c'est une star de la radio à Québec, une star qui trône au sommet des BBM pour la gloire de sa station, CHOI. Pourquoi M. Dupont trône-t-il au sommet des BBM? C'est assez clair: parce que Stéphane Dupont dit les vraies affaires.

Par exemple, au sujet d'Haïti, il y a quelques semaines, M. Dupont a dit cette phrase lumineuse de simplicité: «Haïti, c'est un trou à marder!»

Les vraies affaires, dites dans de vrais mots, que le vrai monde comprend vraiment.

Mieux, Dupont n'a vraiment pas besoin de se déplacer pour dire les vraies affaires sur un vrai désastre historico-politico-géographico-socio-économique: il n'a qu'à regarder LCN pour se faire une idée!

Jean-René Dufort a mis sa grosse loupe sur les propos haïtiens de Dupont. J'ai fait écho au topo d'Infoman sur mon blogue. Cela a donné l'occasion à l'animateur de pleurnicher pendant une

demi-heure sur les méchants Montréalais, prouvant de façon splendide que les plus grands *bullies* sont bien délicats, quand on les bouscule un peu...

Enfin, je m'égare. Trop payant pour être viré, trop embarrassant pour être ignoré, Stéphane Dupont a été suspendu deux jours par ses patrons, après ses propos lumineux sur Haïti. Le chef de la direction de Radio-Nord, M. Raynald Brière, est intervenu personnellement.

■■■

Sauf que Stéphane Dupont, dans sa quête de la vraie vérité, est infatigable.

Ce n'est pas une suspension qui va ralentir ses ardeurs. Son auditoire, composé de vrai monde, est son seul maître et baromètre. Donc, dès son retour en ondes, ou presque, M. Dupont a envoyé un jab à la pensée unique, du genre qui aurait fait rougir d'envie Claude Lévi-Strauss, si le vénérable anthropologue était

encore de ce monde. Il a dit (Dupont, pas Lévi-Strauss):

«Le patinage artistique a toujours été un sport de tapettes!»

Voilà. C'est dit. Un sport de tapettes et de fifis. Oui, de fifis. Il a vraiment dit «fifis»!

L'intellectuelle qui cire les souliers de M. Dupont en ondes, j'oublie son nom, a cru bon, ici, de manifester sa dissidence, évoquant de vrais hommes qui ont vraiment pratiqué le patinage artistique, jadis: «Sois poli, quand même. Des Lloyd Eisler, des

homosexuel n'est ni un mâle ni un gars.

Ouf. Vous suivez encore? Ces miettes de pensée complexe me donnent la migraine.

■■■

Le pire, c'est que Stéphane Dupont a peut-être raison. Il se peut que le patinage artistique attire plus d'homosexuels que d'autres sports.

Pourquoi, alors, M. le chroniqueur, pourfendre ce pauvre M. Dupont?

Le pire, c'est que Stéphane Dupont a peut-être raison. Il se peut que le patinage artistique attire plus d'homosexuels que d'autres sports.

David Pelletier, c'est pas des homosexuels, eux autres, là. C'est des gars. Des mâles.»

Mais M. Dupont est capable de nuance, remarquez. Je souligne ses explications, au nom de l'équilibre et du contexte: «Une tapette, c'est pas un homosexuel. C'est un gars qui s'approche de la femellisation corporelle.»

Vous comprenez?

Une tapette peut être un fifi.

Mais une tapette n'est pas un homosexuel.

Et, dixit la coanimatrice, un

Parce que des fois, la forme en dit plus long que le fond, quand on émet une opinion.

Dire «*My God*, ce patineur détonne tant il est efféminé!», c'est la même chose, au fond, que ce qu'a dit M. Dupont. Sauf que le mépris, il est là, dans la forme. Et dans le cas de M. Dupont, comme le fond n'est pas bien creux, il faut bien s'attarder à la forme...

Chaque fois que je sers une mise en échec à un Prix Nobel de la radio de Québec, c'est

JOANNIE ROCHETTE

Le défi immense d'une athlète endeuillée

CATHERINE HANDFIELD

Joannie Rochette aura à surmonter un «défi immense» si elle choisit de participer aux Jeux malgré la mort de sa mère. Ses proches devront à tout prix éviter de lui mettre de la pression.

«La pire chose, c'est qu'elle se sente obligée de patiner, estime le psychologue Bruno Ouellette. Si elle sent de la pression, elle pourrait casser.»

Au cours de sa carrière, M. Ouellette a suivi des athlètes qui ont vécu un deuil avant les Jeux olympiques. À son avis, il est primordial que les athlètes choisissent eux-mêmes de participer ou non et qu'ils aient toujours l'option de revenir sur leur décision.

Si Joannie décide bel et bien de prendre part à la compétition, comme elle l'a annoncé hier, il est possible qu'elle réussisse une bonne performance, selon Bruno Ouellette. Elle devra visualiser sa performance pour être en mesure de connaître ses forces et ses outils. Le but ultime: réussir à faire le vide quand elle sera sur la glace.

Finalement, la patineuse aura besoin du soutien de son entraîneur et de ses proches



PHOTO AMY SANCETTA, AP

Le père de Joannie, Normand Rochette, entend rester auprès de sa fille jusqu'à la fin de la compétition.

pour traverser cette épreuve, ce qui semble bien être le cas.

«Peu importe le résultat, on est fiers d'elle», a dit hier son cousin, Jonathan Rochette, 19 ans. «Si elle choisit de participer, je suis certaine que sa mère veillera sur elle comme un ange gardien», a ajouté sa cousine Karine, 18 ans.

Le père de Joannie Rochette, Normand Rochette, entend rester auprès de sa fille jusqu'à la fin de la compétition, selon la famille Rochette.

La mère vivait un grand stress lors des compétitions de sa fille

CATHERINE HANDFIELD

La mort subite de Thérèse Rochette a semé l'émotion chez ses proches, qui ne lui connaissaient aucun problème de santé majeur. La mère de Joannie vivait toutefois de grands stress lors des compétitions de sa fille.

Au bout du fil, Michel Guèvremont était encore sous le choc hier après-midi. Il venait d'apprendre que sa sœur, Thérèse Rochette, était morte au lendemain de son arrivée à Vancouver. «On a l'impression de rêver. La famille n'a tellement pas vu venir le coup, a dit M. Guèvremont. À part quelques chutes de pression, ma sœur n'avait pas de problème de santé.»

Thérèse Rochette, préposée aux bénéficiaires à la retraite, vivait à l'île Dupas, petite localité non loin de Berthierville. Son mari et elle s'étaient envolés pour Vancouver samedi afin d'assister à la compétition de leur fille unique.

La belle-sœur de M^{me} Rochette, Maryse Courchesne, l'a vue la veille de son départ. Elle était venue finaliser certains détails concernant la vente de macarons à l'effigie de sa fille.

«Même si ça la stressait beaucoup, elle avait hâte de partir, a dit M^{me} Courchesne, voisine des parents de Joannie. Elle m'a dit qu'elle avait vécu Turin et qu'elle était prête pour Vancouver.»

Comme plusieurs parents d'athlètes, Thérèse Rochette vivait de grands stress lors des compétitions de sa fille, ont confié plusieurs proches. Alain Bellehumeur, ami de la famille, avait accompagné les parents de Joannie aux Championnats du monde de patinage artistique de Los Angeles, en mars dernier.

«Thérèse était très nerveuse, s'est rappelé M. Bellehumeur. Une fois, elle est allée marcher dans le couloir quand sa fille patinaït parce qu'elle n'était pas capable de la regarder. Joannie était sa grande fierté.»

Certains parents sont tellement stressés par les compétitions de leurs enfants qu'ils préfèrent de ne pas y assister, selon le psychologue Bruno Ouellette. «Certains gèrent très mal le stress, a-t-il expliqué. Ils sentent qu'ils n'ont aucune maîtrise de la situation et la compétition devient un danger imminent créé par leurs propres attentes.»

La cause de la mort de Thérèse Rochette était toujours inconnue, hier soir.

SOMMAIRE		
Amusez-vous!	AFFAIRES 10	Loteries A 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 8	Monde A 16 et A 17
Décès	AFFAIRES 9	Personnalité ARTS 6
Forum	A 18 et A 19	Petites annonces AFFAIRES 4 et 7
Horaire télévision	ARTS 4	Sudoku AFFAIRES 4
Météo		
Ensoleillé avec quelques nuages en matinée, maximum 1, minimum -2. AFFAIRES 7		

VIVEZ
VANCOUVER

COMME NULLE PART AILLEURS!



Michel Désautels
PREMIÈRE CHAÎNE
LUNDI AU VENDREDI 18 H



Monique Giroux
ESPACE MUSIQUE
LUNDI AU VENDREDI 16 H



Marc André Masson
RDI
TOUS LES JOURS EN DIRECT



Marie-José Turcotte
PLEINS FEUX
SUR VANCOUVER
LUNDI AU SAMEDI 23 H



Marc Durand
TELLEMENT SPORT
SAMEDI 14 H 30



Jean-René Dufort
INFOMAN
JEUDI 19 H 30

POUR TOUT SAVOIR, TOUT CONNAÎTRE:
Radio-Canada.ca/vivezvancouver



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET



1111

Pour joindre notre chroniqueur:
yves.boisvert@lapresse.ca

– La Presse Canadienne

y en n'a pas un comme nous deux

le vrai "TOUT-INCLUS"

- CARAVAN - JOURNEY - PATRIOT
- TAXES INCLUSES !
- TRANSPORT INCLUS !
- AUCUN COMPTANT !
- 1^{ER} VERSEMENT DANS 30 JOURS !
- TAUX D'INTÉRÊT : 2.25% (84 MOIS T.V.)
- RABAIS FIDÉLITÉ INCLUS

 DODGE CARAVAN 2010 20 585 \$ PRIX DE VENTE 1 029 \$ T.P.S. 1 621 \$ T.V.Q. 23 235\$ votre prix OU 299\$ / MOIS	 DODGE JOURNEY 2010 19 630 \$ PRIX DE VENTE 981 \$ T.P.S. 1 546 \$ T.V.Q. 22 157\$ votre prix OU 285\$ / MOIS	 JEEP PATRIOT 2010 15 816 \$ PRIX DE VENTE 790 \$ T.P.S. 1 245 \$ T.V.Q. 17 851\$ votre prix OU 229\$ / MOIS
---	---	---



CHRYSLER / DODGE / JEEP





CHRYSLER / DODGE / JEEP / SPRINTER

13 255, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL 514.642.6000 9350, BOUL. PIE-IX (AU NORD DE MÉTROPOLITAIN) 514.327.9000

ACTUALITÉS



En 2009, 2130 véhicules d’occasion avec conduite à droite ont été immatriculés au Québec. Plus du quart d’entre eux sont des Nissan Skyline (ci-dessus) datées de 1989 à 1994.

Les véhicules équipés d’un volant à droite pourraient être interdits au Québec

BRUNO BISSON

Les conducteurs d’une automobile dont le volant se trouve à droite courent jusqu’à 32 % plus de risques d’être impliqués dans un accident, selon une étude réalisée par la Société de l’assurance automobile du Québec (SAAQ).

Les résultats de cette analyse et la fin prochaine du moratoire d’un an imposé en avril 2009 sur l’immatriculation de tous les nouveaux véhicules de ce type pourraient inciter Québec à interdire les voitures avec conduite à droite. Et ce, même s’ils sont autorisés par Transports Canada.

Des passionnés du monde automobile et des collectionneurs de voitures rares estiment toutefois être les victimes collatérales d’une tentative de la SAAQ pour freiner l’importation des voitures sportives d’occasion japonaises, qui ont la faveur de jeunes conducteurs, amateurs de voitures de performance et de « films de chars » de type *Fast and Furious*.

En deux ans seulement, selon des données de la SAAQ, le nombre de véhicules d’occasion avec conduite à droite importés du Japon a plus que triplé.

En 2007, 706 de ces voitures ont été immatriculées au Québec. En 2009, la SAAQ en répertoriait 2130. Cela ne représente tout de même que 0,0005 % des 4 millions de véhicules de promenade immatriculés au Québec.

Les recherches de la SAAQ ont en outre permis d’établir assez rapidement le profil type des acheteurs de ces voitures: 95 % sont des hommes, et 91 % étaient âgés de 34 ans ou moins en 2009. L’an dernier, près de la moitié de ces véhicules (965 sur 2140) appartenaient à des jeunes âgés de 20 à 24 ans.

Plus du quart de ces automobiles sont des Nissan Skyline datées de 1989 à 1994. Ces véhicules, dont le moteur de série pouvait produire 275 chevaux, possèdent, au Japon, la même aura qu’aurait en Amérique du Nord une Mustang Fastback 1968 comme celle de Steve McQueen dans le film *Bullitt*.

Les autres véhicules les plus prisés sont, dans l’ordre, les Nissan Fairlady (221), Silvia (185) et 180SX (139), les Mazda RX-7 (133) et les Toyota MR2 (120) et Supra (105). Plusieurs des 30 modèles nommés n’ont jamais été construits pour l’Amérique du Nord (avec volant à gauche). La majorité des 2130 véhicules recensés sont des voitures « à caractère sportif ».

Marché parallèle, prix abordable

Au Canada, la Loi sur la sécurité automobile prévoit que tous les véhicules neufs vendus au pays doivent répondre à certaines normes, parmi lesquelles l’obligation d’installer le

volant à gauche parce que cette position est plus compatible avec la conduite à droite (vous me suivez?), de rigueur partout en Amérique du Nord.

Cette loi ne s’applique toutefois pas aux automobiles vieilles de plus de 15 ans. Des importateurs-revendeurs ont ainsi écoulé en toute légalité, souvent sur l’internet, des centaines de véhicules avec volant à droite.

Ainsi, de jeunes conducteurs qui ne pourraient pas se payer de véhicule équivalent au Québec ont pu s’offrir, par exemple, une Skyline 1990 pour 5000 \$ ou 6000 \$.

Au début de 2008, l’Association des marchands de véhicules d’occasion du Québec avait déjà signalé à la SAAQ la hausse des ventes de ces voitures, « qui connaissent une popularité croissante auprès des jeunes conducteurs à la recherche de véhicules de performance » en raison d’un prix très abordable sur des marchés d’importation « parallèles » aux réseaux habituels, mais légaux.

Le porte-parole de l’Association des propriétaires de véhicules importés du Québec (APVIQ), Nicolas Mailloux, a estimé que, dès cette époque, Québec

De 2007 à 2009, le nombre de ces voitures d’occasion importées du Japon a plus que triplé.

aurait pu contrer ce phénomène à l’aide de mesures administratives simples et faciles à mettre en œuvre.

« Au lieu de cela, dénonce-t-il, on a emprunté la voie la plus facile. On s’en prend aux véhicules au lieu de sanctionner les comportements des conducteurs fautifs. On pénalise tout le monde pour contrôler quelques éternés du volant. »

Le 29 avril 2009, la ministre des Transports du Québec, Julie Boulet, a signé un arrêté en conseil décrétant un moratoire immédiat sur l’immatriculation de tout nouveau véhicule équipé d’un volant à droite, pour une durée de six mois.

En octobre 2009, un second arrêté a renouvelé ce moratoire pour six mois en plus de limiter les droits de circuler d’une autre catégorie de véhicules avec volant à droite, les *Keicars*. Ces petits véhicules japonais, dotés de moteurs très modestes, surtout prisés par les collectionneurs, ne sont plus autorisés à circuler sur les routes où la limite de vitesse est supérieure à 70 km/h.

Au cabinet de la ministre Boulet, l’attachée de presse Joly-Anne Pronovost a refusé de spéculer sur les intentions du gouvernement à la fin du second moratoire.



SAQ

PRÉSENTE

LES RENDEZ-VOUS
DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

28^e édition

EN COLLABORATION AVEC



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

MONTRÉAL 17-27 FÉVRIER 2010

WWW.RVCQ.COM

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA TÉLÉ RADIO-CANADA

Partenaire des *Rendez-vous du cinéma québécois* depuis les premières heures, Radio-Canada innove une fois de plus en présentant des épisodes inédits de ses meilleures séries.

Venez rencontrer les réalisateurs, producteurs et acteurs qui ont contribué à faire de Radio-Canada une télévision de qualité.

Animation : Marie-Christine Trottier

- 22 FÉVRIER 19H

Les Boys
- 23 FÉVRIER 20H

Trauma
- 24 FÉVRIER 19H

Mirador
- 25 FÉVRIER 19H

C.A.
- 26 FÉVRIER 19H

Musée Eden



La ruée vers l’or!



NOUS ACHETONS VOTRE OR ET ARGENT!



Aucun rendez-vous nécessaire



Bijoux, pièces de monnaie, lingots

Apportez-les aujourd’hui.



ACHAT SUR PLACE - PAS D’ATTENTE



Lundi-vendredi, 10 h à 17 h

5500, rue Paré 514-737-6586

MESURE D'ÉCONOMIE AU PRÉSCOLAIRE

Une commission scolaire retire des périodes d'éducation physique

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIERE

Dès l'an prochain, les élèves de maternelle de la commission scolaire des Hautes-Rivières, dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, n'auront plus qu'une seule période d'éducation physique par cycle de six jours au lieu de trois. Cette

« La plupart des classes de maternelle offrent moins de 30 minutes d'exercice par semaine! C'est trop peu. » — Sylvain Poulin, professeur à la faculté de l'éducation physique de l'Université de Sherbrooke

mesure d'économie, fortement critiquée par les enseignants, respecte toutefois la loi. Au Québec, aucun règlement n'oblige les écoles à offrir des cours d'éducation physique au préscolaire. « Il n'y a pas de seuil au préscolaire », confirme la

porte-parole du ministère de l'Éducation du Québec (MELS), Ahissia Ahua. En comparaison, les élèves de première année doivent recevoir au moins deux heures d'éducation physique par semaine. Jusqu'ici, les 38 écoles primaires de la commission scolaire des Hautes-Rivières offraient plus de cours sportifs que ce que demande le MELS. « On avait trois périodes en six jours à la maternelle. On revient à une seule, ce qui se fait pas mal partout ailleurs au Québec », dit la directrice des ressources éducatives, Marie-Thérèse Delfosse, tout en reconnaissant que cette décision repose sur des questions budgétaires. La présidente du syndicat des enseignants, Nathalie Côté, est déçue: « Avec les cours d'éducation physique, on prévient l'obésité, on donne le goût de bouger... Là, on diminue les services aux élèves. Mais on ne peut rien faire, car la commission scolaire respecte la loi. » Selon M^{me} Côté, il est important que les enfants de 5 ans soient mis en présence de « spécialistes pour développer leur motricité ».



La commission scolaire des Hautes-Rivières, dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, retirera deux des trois périodes d'éducation physique par cycle de six jours de ses élèves de maternelle.

La présidente de la Coalition Poids, Sylvie Pellerin, partage cet avis: « L'Organisation mondiale de la santé recommande 60 minutes d'exercice par jour pour les jeunes enfants et suggère des cours d'éducation physique quotidiens! Très peu d'écoles atteignent ce seuil. » Selon M^{me} Pellerin, alors qu'un enfant sur qua-

tre souffre d'embonpoint ou d'obésité au Québec, il est essentiel de prendre « tous les moyens pour faire bouger les jeunes ». Un gros problème Professeur à la faculté d'éducation physique de l'Université de Sherbrooke, Sylvain Poulin qualifie de

« problématique » l'offre de cours d'éducation physique au préscolaire. L'automne dernier, il a publié une étude sur les pratiques sportives et alimentaires des jeunes de 4 à 17 ans dans la région de Sherbrooke. Selon ses constats, plus de la moitié des enfants n'atteignent pas les 60 minutes d'activité physique quotidienne recommandées. Encore plus troublant: les élèves de la maternelle ont moins d'occasions de bouger. Seulement 16 des 34 classes de maternelle qu'a sondées M. Poulin offraient des périodes de récréation, et le tiers organisait des activités de psychomotricité. « La plupart des classes de maternelle offrent moins de 30 minutes d'exercice par semaine! C'est trop peu, critique M. Poulin. C'est dommageable car, à cet âge, on essaie de stimuler la psychomotricité des enfants, qui sont en plein développement. » M. Poulin ajoute que, la plupart du temps, on demande aux titulaires de maternelle de faire bouger les enfants. « Elles ne sont pas des spécialistes et elles ne sont pas toutes à l'aise avec ça », dit-il. Plusieurs études ont pourtant démontré l'effet bénéfique de l'exercice sur les apprentissages. « Ces études montrent que plus il y a d'éducation physique, plus la réussite augmente. Des cas comme celui de la commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est incompréhensible », commente M. Poulin.

Pour joindre notre journaliste: ariane.lacoursiere@lapresse.ca

ÇA ROULE EN 2010

La gamme Subaru 2010 ne cesse de remporter des honneurs qui reconnaissent notamment la sécurité ou la valeur résiduelle des véhicules Subaru. Par exemple, Subaru est le seul fabricant à recevoir la mention « Meilleur choix sécurité » 2010 de l'IIHS pour chacun de ses modèles. C'est l'une des raisons qui font de Subaru le constructeur japonais à la croissance la plus rapide pour une deuxième année consécutive.

FORESTER 2.5X 2010

Location à partir de

359\$*

par mois/48 mois
Taxes en sus

Où à l'achat au comptant à partir de

25 995\$*

Taxes, transport et préparation en sus

IMPREZA 2.5i 4 portes 2010

Location à partir de

239\$**

par mois/48 mois
Taxes en sus

Aussi disponible : **IMPREZA 2.5i 5 portes 2010**

À la location :

- Comptant exigé : 2 187,78 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 756,16 \$ (taxes incluses)

Où à l'achat au comptant à partir de

20 995\$*

Taxes, transport et préparation en sus

Japonais et plus encore !

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité

À la location 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | km alloués : 24 000 km
km excédentaires : 0,10 \$/km

ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT
Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

Traction intégrale

SUBARU

JOHN SCOTTI SUBARU
ANJOU

SUBARU AUTO CENTRE
MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU BROSSARD
BROSSARD

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD-DES-ORMEAUX

CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

www.quebec.concessionsubaru.ca

* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. ** Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2010 (AF1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. † Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. ‡ Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2010, à l'exception de l'Impreza WRX STI. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». †† Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges du conducteur et du passager avant dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. ‡ Selon les Prix Valeurs résiduelles 2010 ALG Canada : première position au classement général, catégorie marque grand public. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 28 février 2010.

De futurs enseignants peinent à réussir le nouveau test de français

LE SOLEIL

Le nouvel examen national de français donne du fil à retordre aux futurs profs. Dans certains programmes, à peine 25 % des étudiants obtiennent la note de passage, ce qui cause bien des maux de tête aux facultés et aux départements d'éducation. Depuis cet automne, tous les étudiants en éducation doivent se plier au même examen, le Test de certification en français écrit pour l'enseignement, qui vise à rehausser la maîtrise de la langue de Molière chez les futurs profs. Les étudiants doivent réussir cet examen avant leur troisième stage, qui survient généralement pendant la troisième année de leur baccalauréat de quatre ans. Le seuil de réussite est fixé à 70 % et les étudiants ont droit à deux reprises. En cas d'échec, l'étudiant est suspendu du programme pour une durée d'un an. Au terme de cette année, il a droit à une seule et ultime reprise. Un autre échec entraîne alors son exclusion du programme d'enseignement.

Taux de réussite

La majorité des universités ont fait passer l'examen pour une première fois à leurs étudiants cet automne. À l'Université Laval, le taux de réussite est de 60 % pour le baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire et de 70 % en enseignement secondaire. Les résultats varient par ailleurs selon les programmes enseignés au secondaire, le plus bas score étant de 39 % pour les étudiants au baccalauréat en éducation physique. Le doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, Marcel Monette, considère que les résultats « ne sont pas si catastrophiques que ça. On donne aux étudiants énormément de mesures de soutien pour qu'ils réussissent le test. » À l'Université de Montréal, le taux de réussite global était de 51 % en mai, lorsqu'un premier groupe d'étudiants s'est frotté à l'examen. Il a chuté à 44 % cet automne. Dans les rangs des étudiants, ce nouvel examen – et les sanctions qui l'accompagnent – n'est pas très bien accueilli. « On n'est pas encore rendus à voir les aspects positifs, même si on est d'accord pour dire que les profs doivent maîtriser le français », lance Nathan Béchard, de l'Association étudiante en enseignement secondaire de l'Université Laval.

Une firme québécoise mise à l'amende au Costa Rica

L'ex-directeur du Groupe EBI a prêté des milliers de dollars à un maire

EXCLUSIF
MARTIN CROTEAU
ET NATHAËLLE MORISSETTE

Une société québécoise a été mise à l'amende au Costa Rica dans une affaire de corruption. Le Groupe EBI, entreprise de traitement des déchets établie à Berthierville, a payé l'équivalent de près de 20 000\$ pour «dommages sociaux». Son ex-directeur costaricain a prêté des milliers de dollars au maire d'une ville où l'entreprise a bâti un dépôt.

En septembre 2005, l'ancien directeur costaricain de l'entreprise, Juan Carlos Obando, a prêté l'équivalent de 45 000\$US au maire d'Aserri, Mario Morales Guzman, selon le quotidien *La Nación*, qui

a mis l'affaire au jour. Cette somme a permis à l'élu d'acquitter une dette hypothécaire. À l'époque, EBI avait entrepris des démarches pour ouvrir un terrain d'enfouissement dans un quartier d'Aserri, El Huaso. La Ville lui avait déjà garanti que le projet était conforme à ses règlements de zonage. L'entreprise était en voie d'obtenir le feu vert des ministères de l'Environnement et de la Santé. Elle devait par la suite obtenir son permis de construction auprès de la municipalité, une formalité selon le responsable de la branche costaricaine de la société, Michel Sylvestre. Le maire Morales a admis à *La Nación* que c'est lui qui avait demandé un prêt à Obando. Les révélations du quotidien ont amené le gouvernement à ouvrir une enquête. Au terme

d'un procès qui s'est conclu le mois dernier, le maire Morales a été condamné à cinq ans de prison pour corruption. L'ex-directeur Obando a quant à lui écopé d'un an d'emprisonnement. EBI a pour sa part conclu une

Le responsable de la branche costaricaine d'EBI, Michel Sylvestre, affirme que l'entreprise n'y est pour rien dans cette affaire.

entente à l'amiable qui l'engage à payer une amende de 9,7 millions de colons, l'équivalent de près de 18 000\$CAN. Il s'agit d'une «indemnisation» versée à l'État pour «dommages

sociaux», a affirmé à *La Presse* Miguel Cortés Chavez, procureur à l'éthique publique du Costa Rica. «Ils ont été accusés d'un geste de corruption contre l'État, a affirmé l'avocat lors d'une entrevue téléphonique. Lorsque quelqu'un commet un tel geste, il faut payer des dommages sociaux.»

EBI se dissocie de l'affaire
Le responsable de la branche costaricaine d'EBI, Michel Sylvestre, affirme que l'entreprise n'y est pour rien dans cette affaire. Il affirme qu'Obando n'est plus directeur de la firme depuis «septembre ou octobre» 2005, mais il a agi à titre de consultant pour la société pendant quelques mois par la suite. M. Sylvestre explique que la firme a versé des dizaines de

milliers de dollars à Obando sous forme de salaire, mais aussi pour qu'il organise des consultations publiques sur son projet d'El Huaso. C'est cet argent qui a servi à faire un prêt au maire Morales, et ce, à l'insu d'EBI. «Nous, on payait Obando, qui était notre directeur jusqu'en 2005, pour ses services, a résumé M. Sylvestre. Une fois qu'on l'a payé, l'argent était à lui.» L'entreprise n'a pas fait face à des accusations pénales dans cette affaire, mais elle a été poursuivie au civil. Elle a préféré payer l'amende que les autorités lui réclamaient plutôt que de s'engager dans un long et coûteux procès, explique Michel Sylvestre. Le Groupe EBI n'est pas considéré comme responsable des agissements de son ancien directeur. C'est pourquoi il n'aura aucun mal à poursuivre ses activités commerciales au Costa Rica, a indiqué le procureur Miguel Cortés Chavez. La controverse n'a d'ailleurs pas empêché EBI d'ouvrir son terrain d'enfouissement à El Huaso en août 2007. Le Groupe EBI exploite trois terrains d'enfouissement au Costa Rica. Au Québec, elle exploite en outre un dépôt à Saint-Thomas-de-Joliette et un centre de tri à Joliette.

Un monde de service au téléphone



Aujourd'hui chez Bell, toute l'entreprise est dédiée à offrir un meilleur service. Notre équipe s'est agrandie et il y a maintenant plus de 11000 représentants, ici même au pays, prêts à prendre votre appel.

L'idée derrière tout ça? Faire de notre service le meilleur et le plus rapide au pays.

bell.ca/meilleurservice

la vie est **Bell**

Jacques Villeneuve victime d'un accident de motoneige



PHOTO LA VOIX DE L'EST

Jacques Villeneuve, le frère du défunt Gilles Villeneuve, a été victime d'un accident hier au Grand Prix Ski-Doo de Valcourt, en Estrie. Il a tout d'abord refusé de se rendre à l'hôpital, mais a finalement cédé aux demandes répétées des ambulanciers. Au moment d'écrire ces lignes, personne de l'organisation du Grand Prix n'avait reçu de bilan sur l'état de santé de Jacques Villeneuve. Il se trouvait toujours en observation et tout indiquait qu'il allait y demeurer toute la nuit d'hier à aujourd'hui. — Avec La Tribune

EN BREF

Départ de la Traversée de la Gaspésie

Plus de 200 skieurs ont amorcé hier la huitième Traversée de la Gaspésie au Gîte du Mont-Albert, dans les Chic-Chocs, où la neige est abondante malgré le temps doux. Le parcours de plus de 200 kilomètres les

mènera jusqu'à Gaspé, vendredi, en passant notamment par Port-Daniel, Gascons, Barachois et le parc Forillon. Hier, la neige et le vent ont empêché les participants de skier sur les hauteurs du mont des Mines Madeleine. Au sommet, la visibilité était nulle. Or, au Gîte du Mont-Albert, il pleuvait au retour des skieurs en après-midi. L'épaisse couche de neige n'en

a toutefois pas trop souffert. Il y a moins de neige sur la côte sud de la Gaspésie, où doit passer la Traversée, mais les organisateurs assurent qu'il y en a suffisamment pour skier. L'an dernier, les participants et les bénévoles étaient restés prisonniers des glaces pendant plus de 24 heures à bord du *CTMA Vacancier*, au large de Matane. — Simon Chabot

Week-end funeste au Québec

CATHERINE HANDFIELD

Le Québec vient de connaître un week-end funeste. Une fillette de 5 ans a été happée, deux adolescents sont morts dans des circonstances tragiques sur la Rive-Sud de Montréal et trois motoneigistes pourraient avoir péri. Le dernier incident de cette sombre liste a eu lieu à Parisville, dans le Centre-du-Québec. Une fillette de 5 ans a été frappée de plein fouet par une camionnette vers 16h15 hier. Le conducteur n'a pu éviter l'enfant lorsqu'elle a traversé la rue pour se rendre à l'écurie située en face de chez elle. À Brossard, un adolescent de 17 ans est mort après avoir été trouvé inconscient dans la nuit de samedi à hier dans le stationnement du Mail Champlain. C'est un passant qui a découvert le jeune homme allongé au sol vers 4h du matin. Selon la police de Longueuil, qui mène l'enquête, l'adolescent semblait intoxiqué et en état d'hypothermie avancée. Le jeune homme, qui est mort à l'hôpital, pourrait avoir succombé à une surdose de drogue. Un autre adolescent a été grièvement blessé après avoir été frappé par une voiture dans la nuit de samedi à hier à Boucherville. La victime, âgée de 15 ans, reposait dans un état critique après avoir subi de

multiples fractures et un traumatisme crânien. L'alcool et la vitesse ne seraient pas en cause. **Motoneigistes**
Par ailleurs, la température clémente combinée à la négligence de certains conducteurs ont possiblement coûté la vie à trois motoneigistes ce week-end. Le premier incident est survenu vendredi soir sur le lac des Deux Montagnes, près de Saint-Placide, dans les Laurentides. Deux motoneiges transportant chacune un adulte et un enfant circulaient sur le lac lorsque la glace a cédé. Les deux enfants et un adulte ont réussi à trouver refuge dans une résidence sur le bord de l'eau. L'autre adulte, un homme de 44 ans, a disparu sous la glace et n'avait toujours pas été retrouvé hier. Un autre motoneigiste a perdu la vie dans un accident survenu samedi soir à Asbestos, en Estrie. La victime, âgée de 29 ans, est morte sur le coup quand sa motoneige a percuté un véhicule stationné sur un lac. Finalement, un troisième motoneigiste pourrait avoir sombré dans le fleuve Saint-Laurent dans la nuit de samedi à hier. L'homme, âgé de 29 ans, restait dans un chalet des îles de Sorel avec des amis quand il est parti faire de la motoneige peu après minuit.

ACTUALITÉS

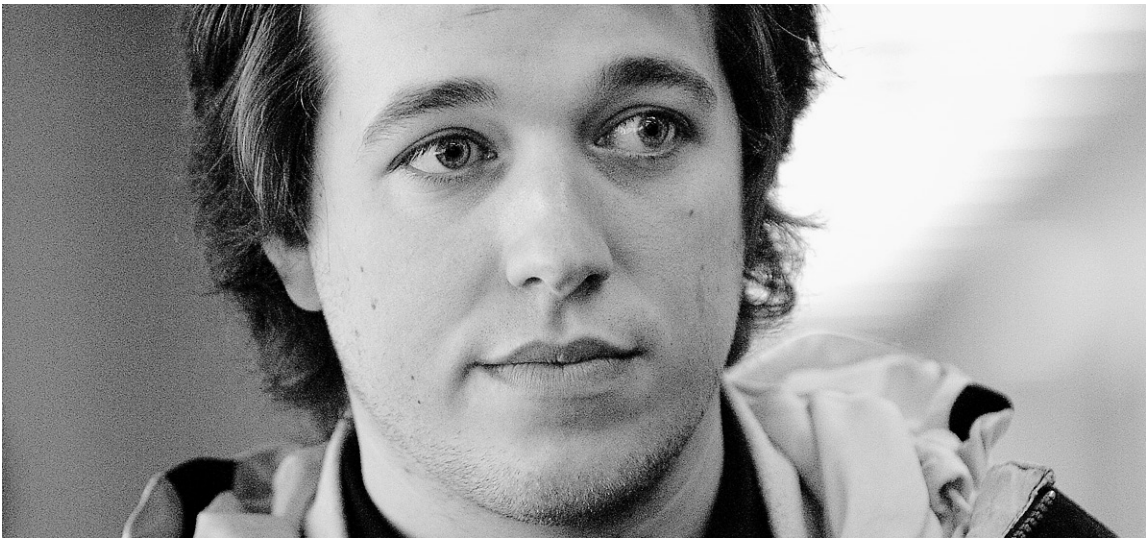
Quand drogue et délire mènent à l'irréparable

La Cour d'appel devra déterminer la responsabilité d'un homme déclaré coupable de voie de fait grave ayant agi sous l'effet d'une psychose induite par la drogue

CHRISTIANE DESJARDINS

Quand il a piétiné la tête d'un inconnu, la nuit du 24 octobre 2005, Tommy Lebrun se croyait investi d'une mission divine. Les deux psychiatres qui l'ont évalué ont conclu qu'il avait agi sous l'effet d'une psychose. Récemment, le Gaspésien de 24 ans a demandé à la Cour d'appel du Québec de casser le jugement qui l'a déclaré coupable de voie de fait grave, et qui lui a imposé une peine de cinq ans.

Estimant que la psychose de Lebrun a été induite par la consommation de drogue, le juge Jean-Paul Decoste avait conclu au terme du procès, en 2008, qu'il devait être tenu responsable de ses actes. C'est ce que croit aussi le procureur de la Couronne, Guy Loisel. L'avocate qui représente Lebrun en Cour d'appel, M^e Véronique Robert, est plutôt d'avis que son client devrait être tenu non responsable pour cause de troubles mentaux. La consommation ou la surdose de drogue n'induit pas nécessairement une psychose, a-t-elle fait valoir devant la Cour. Il faut une prédisposition. Lebrun n'a pas de maladie mentale, il travaille et fonctionne bien dans la vie. Mais elle retient une « fragilité ». Un oncle et un grand-père sont bipolaires, il avait un intérêt pour le spiritisme, et il était sous l'influence d'un ami délirant au moment des faits. « Pour moi, c'est un non-sens de ne pas permettre une défense de trouble mental quand il y a un trouble mental », a plaidé M^e Robert. Les



Dans cette affaire aussi saugrenue que malheureuse, toutes les parties s'entendent au moins sur un point: Tommy Lebrun, 24 ans, ne pouvait pas distinguer le bien du mal lors des faits survenus la nuit du 24 octobre 2005 à Amqui.

trois juges de la Cour d'appel ont pris la cause en délibéré.

Déconnecté

Dans cette affaire aussi saugrenue que malheureuse, toutes les parties s'entendent au moins sur un point: Lebrun ne pouvait pas distinguer le bien du mal lors des faits. À 5 h du matin, cet étudiant de 20 ans sociable et sans histoire a pénétré dans un immeuble d'Amqui pour aller battre un homme, Danny, qu'il connaissait vaguement. Il était accompagné de Yohan Schmouth, 20 ans également, qu'il hébergeait depuis une semaine. Dans l'esprit des deux intrus, Danny portait une croix à l'envers, signe qu'il était l'antéchrist. Réveillé par le bruit,

Danny est sorti de son appartement pour voir ce qui se passait. Lebrun et Schmouth l'ont attaqué dans le couloir. Un voisin de palier, Roger Dumas, 61 ans, est intervenu et a empoigné Lebrun par le cou. Lebrun a poussé le sexagénaire, qui a déboulé les escaliers. Alors que l'homme gisait par terre, Lebrun lui a donné un ou des coups de pied

Au moment du procès, il purgeait une peine de quatre mois pour menaces de mort à l'endroit de Lebrun. Il répondait aux questions d'une voix traînante, souvent par: « Je le sais-tu, moé », ou « M'en fous », et disait être soigné par un psychiatre et prendre des calmants. « Parce que je viens paranoïaque. C'est la conséquence du speed, de la

Dans la semaine précédant l'attaque, se croyant possédés, les deux jeunes se sont rendus dans une église à deux reprises, dont l'une pour boire de « l'eau bénite », afin de se purifier.

à la tête, de haut en bas, « comme pour écraser », selon les témoins. Durant toute l'attaque, Lebrun parlait d'apocalypse et du Seigneur, répétant « Croyez-vous en moi ? » et faisant des signes de croix. Schmouth et Lebrun semblaient complètement éclatés, selon les explications données au procès. Après l'attaque, les deux jeunes ont quitté l'immeuble. Ils ont été arrêtés dans les heures suivantes.

Lebrun, qui faisait face aux plus graves accusations, a mis quelques jours avant de revenir à la réalité. Il bénissait ceux qu'il croisait en prison. « Même après deux jours, je me sentais encore bizarre », a pour sa part raconté Schmouth. Les choses ne se sont pas améliorées pour ce dernier.

coke et du PCP » qu'il avait pris dans le passé, a-t-il expliqué. Il a raconté qu'avant les événements, Lebrun avait pris dix comprimés de speed et trois d'ecstasy, dont de la « poire bleue », achetés d'un revendeur d'Amqui.

Lebrun a quant à lui dit se souvenir seulement d'avoir pris un « demi-speed pour se relaxer » dans la semaine, et peut-être de la marijuana. Le juge a conclu qu'il minimisait sa consommation. D'autant plus qu'après son arrestation, Lebrun avait confié avoir consommé avec Schmouth dans la semaine, et avoir combattu le sommeil.

Quoi qu'il en soit, leur expédition insensée a eu des conséquences tragiques. La victime, Roger Dumas, ancien militaire

et policier à la retraite, a subi des dommages irréparables au cerveau, qui l'ont rendu impotent mentalement et physiquement. Il a été confié à un hôpital spécialisé, où il était alité 20 heures sur 24. Il est mort d'un cancer l'automne dernier.

Soutane et démons

Lebrun, résidant de Lac-au-Saumon, et Schmouth, résidant d'Amqui, se sont connus à l'adolescence, puis se sont un peu perdus de vue par la suite. En octobre 2005, Lebrun menait avec succès des études en menuiserie à Rivière-du-Loup, tandis que Schmouth n'avait pas d'occupation. De son propre aveu, Schmouth « flambait » ses prestations d'aide sociale dans la drogue, car la drogue, c'est tout ce qu'il avait dans la vie. Il cultivait des croyances ésotériques. À partir du dimanche 18 octobre 2005, Lebrun a accepté d'héberger Schmouth dans son petit appartement d'étudiant, à Rivière-du-Loup. « Je me croyais assez fort pour l'aider, pour le tenir dans la réalité », a raconté Lebrun au procès.

Sur place, pendant que Lebrun allait à ses cours, Schmouth ne faisait rien, hormis consommer et vendre des stupéfiants, et écouter de la musique. Il parlait d'esprits, d'apocalypse, de Satan, se promenant vêtu d'une soutane de prêtre, ou s'exprimait en hébreu, torse nu et bras en l'air, devant un miroir, selon le récit de Lebrun. Intéressé lui aussi par le spiritisme à l'époque, Lebrun a glissé dans le même délire. « J'ai commencé à embarquer dans ses peurs », a-t-il dit au procès. « On se faisait paranoïer entre nous », a ajouté Schmouth.

Dans la semaine précédant l'attaque, se croyant possédés, les deux jeunes se sont rendus dans une église à deux reprises, dont l'une pour boire de « l'eau bénite », afin de se purifier. Un prêtre les en a dissuadés, en raison des bactéries. De fil en aiguille, tous deux se sont mis à appréhender un tsunami, à craindre les esprits, à penser qu'une voisine était possédée...

À la fin de la semaine, Lebrun était sûr qu'un tsunami arrivait, et c'est ce qu'il a dit au téléphone à sa mère, affolée, qui a tenté de le raisonner. « Tommy feelait pas, il voulait descendre chez sa mère », a raconté Schmouth au procès. Le dimanche 23 octobre, Lebrun et Schmouth ont quitté Rivière-du-Loup en autocar et sont arrivés à Amqui au début de la nuit. À 2 h 09, Schmouth a retiré 40 \$ à un guichet automatique. « Je me suis acheté une "on star" et deux poires bleues », a raconté Schmouth au procès. On en a gobé une chaque. C'est la première fois qu'on prenait ça, de la poire bleue. Ça a claqué en tabarnak. »

La folle expédition s'est produite dans les heures suivantes.

NON AU PRIVÉ À LA TÊTE DES UNIVERSITÉS

Avec le projet de **loi 38** sur la gouvernance universitaire, des représentants de l'entreprise privée pourront diriger les universités québécoises. Majoritaires aux conseils d'administration, ils fixeront les grandes orientations des universités. Les cours et les services offerts, les conditions de travail, la recherche, la création et la vie académique dépendront de leurs décisions.

La nature même de l'institution universitaire, qui est d'intérêt public, en sera transformée. Cela porte atteinte aux principes fondamentaux de liberté intellectuelle, de collégialité et d'accessibilité qui ont permis, depuis 40 ans, la démocratisation et l'expansion de l'enseignement universitaire au Québec.

Plutôt qu'une loi sur la gouvernance, le Québec a besoin d'un plan de développement des universités.

Exigeons le retrait du projet de loi 38 et la tenue d'États généraux sur l'université québécoise.

Signez la pétition électronique sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, en passant par **www.loi38.com**

IL Y A URGENCE : la période de signature se termine le 6 mars 2010

Pour plus de renseignements : **www.fqppu.org**

LA PSYCHOSE TOXIQUE

- La psychose toxique est une perte de contact avec la réalité, induite par la consommation de substances comme les drogues, les solvants ou certains médicaments.
- Le D^r Roger Turmel, premier psychiatre à avoir évalué Tommy Lebrun après l'attaque, a estimé que Lebrun avait probablement fait une psychose brève ou partagée, c'est-à-dire une folie à deux. Son avis allait dans le sens de la non-responsabilité criminelle.
- Le D^r Sylvain Faucher a évalué Lebrun plus tard et a pris connaissance d'autres témoignages. Selon lui, il s'agissait d'une psychose toxique, induite par la consommation de drogue, théorie que le juge a fait sienne.
- Selon des données avancées par le D^r Faucher, une personne qui consomme du PCP a 50 % de chances de subir une psychose toxique. Dans le cas de la consommation de méthamphétamines, ce chiffre est de 13 %.
- L'intoxication, quand elle est volon-

taire, peut constituer une défense en droit, mais seulement pour les crimes d'intention spécifique, pour un meurtre prémédité, par exemple. La personne pourrait toutefois être déclarée coupable d'homicide involontaire, crime d'intention générale. Dans ce cas-ci, vu son état, Lebrun a été acquitté de l'accusation d'introduction par effraction (crime d'intention spécifique), mais il a été condamné pour voie de fait grave (crime d'intention générale). – Christiane Desjardins

L'ÉVÉNEMENT DÉMONSTRATEURS LEXUS LAVAL

ES 350 2010

LOCATION 48 MOIS stock # 10399

24 000 km /année 0\$ comptant

Taxes,transport et préparation en sus.

Détails en succursale.

39 250\$

IS 250 AWD 10358 Saphir Noir	5 000 km	IS 350 2009 9369 Blanc	17 990 km
IS 250 AWD 10326 Granite Fumé	4 500 km	HS 250h 10284 Blanc	5 500 km
IS 250 AWD 9539E Blanc	2 100 km	ES 350 10420 Noir	3 500 km

IS 250 AWD 2010

LOCATION 48 MOIS stock # 10326

24 000 km /année 0\$ comptant

Taxes,transport et préparation en sus.

Détails en succursale.

41 995\$

ES 350 10399 Noir	4 800 km	RX 350 / 450h 10206 Blanc	14 000 km
GS 350 AWD 10439 Blanc	5 000 km	RX 350 / 450h 10504 Blanc	1 000 km
GX 470 2009 9423E Noir	16 200 km	RX 350 / 450h 10383 Noir	7 000 km

VÉHICULES D'OCCASION

Certifiés

LEXUS

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LEXUS

ES 350 2007

LOCATION 48 MOIS stock # 7645

24 000 km /année Comptant de 2 999\$

Taxes, transport et préparation en sus.

Détails en succursale.

26 650\$

ES330 à partir de	16 995\$
ES350 à partir de	27 995\$
IS250 AWD à partir de	31 995\$
RX330 Ultra Premium à partir de	32 995\$
RX400H à partir de	29 995\$

LEXUS LAVAL

LE PREMIER CONCESSIONNAIRE VÉHICULES LEXUS NEUFS ET D'OCCASION AU QUÉBEC.

2000, BOUL. CHOMEDEY / LEXUSLAVAL.CA

450 686 2710 1 800 825 3987

*Transport, préparation, immatriculations, taxe d'air climatisé et taxe sur les pneus en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Pour tous les véhicules, les photos sont à titre indicatif seulement.

LEXUS

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



Aucune raison d'attendre.

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 5 ANS*



Modèle GS illustré††

MAZDA3 GX 2010

LOUEZ à partir de

199 \$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS
TRANSPORT ET
PRÉPARATION EN SUS
COMPTANT INITIAL DE 995\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA
MEILLEURE PETITE VOITURE
moins de 21 000 \$

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS
LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE*

L'une des 10 meilleures
valeurs résiduelles du
Canadian Black Book**



Voiture de l'année
et meilleur achat



Modèle GX illustré

MAZDA3 SPORT 2010

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES
MEILLEURE COTE POUR LES 5 ESSAIS*



Modèle GT-V6 illustré

MAZDA6 2010

AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS† SUR TOUS LES MODÈLES MAZDA 2010 NEUFS

CX-9 | CX-7 | RX-8 | MX-5 | MAZDA3 | MAZDA5 | MAZDA6 | TRIBUTE

VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS **plus** CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER ✓ INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

*Financement à l'achat aux particuliers de 0 % jusqu'à 5 ans sur les modèles Mazda3 et Mazda6 2010 neufs. Exemple de financement: Pour un financement à l'achat de 15 000\$/25 000 \$ au taux de 0 % pour 5 ans, les frais de crédit sont de 0\$ pour une obligation totale de 15 000\$/25 000 \$. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Frais de transport et préparation (Mazda3: 1 395 \$; Mazda6: 1 595 \$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM, le cas échéant, en sus. ** Offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS50AA00) 2010 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés à la livraison. Frais de transport et préparation de 1 395 \$ en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 10 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. †Aucun paiement avant 90 jours: Cette offre s'applique au financement à l'achat de toutes Mazda 2010 neuves en inventaire. 90 jours après la date inscrite au contrat, l'acheteur effectuera les paiements mensuels selon les montants établis pour la durée du terme prévu au contrat. L'immatriculation, les assurances, les taxes, le comptant initial et les frais d'inscription au RDPRM pourraient être requis lors de l'achat. Sur approbation du crédit. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 février 2010. * Essais menés sur les Mazda3 et Mazda6 2010 avec coussins de sécurité latéraux de série. Classification du gouvernement des États-Unis dans le cadre du programme d'évaluation des voitures neuves (www.safercar.gov/) de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). ** L'une des 10 meilleures valeurs résiduelles de 2009. Pour modèle 2005. †† Modèle GS équipé de phares antibrouillard, d'un masque avant et d'un porte skis/planches à neige de toit.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS



La conversion en condos du couvent Mont-Jésus-Marie au conseil municipal

Séance houleuse à l’horizon

MARTIN CROTEAU

Les citoyens qui s’opposent à la conversion en condos d’un bâtiment patrimonial situé sur les flancs du mont Royal promettent de se rendre nombreux à l’hôtel de ville, ce soir. Le conseil municipal doit se prononcer sur l’avenir de l’ancien couvent Mont-Jésus-Marie, que le Groupe F. Catania souhaite transformer en résidences de luxe.

L’administration Tremblay a surpris tout le monde, vendredi, en ajoutant ce dossier à l’ordre du jour de la réunion du conseil municipal. Même Richard Bergeron, pourtant responsable de l’urbanisme au comité exécutif, a été pris de court par la décision.

«Il n’y a pas de qualificatif assez fort pour exprimer notre indignation, a affirmé Pierre Labelle, porte-parole du Rassemblement pour la sauve-

garde du Pavillon 1420, boulevard Mont-Royal. On sent qu’il y a quelque chose qui se trame. Pourquoi passer ça en douce, en vitesse? On se prépare à réagir lundi (ce) soir.»

Le porte-parole du maire Gerald Tremblay, Bernard Larin, a indiqué que l’administration n’a encore pris aucune décision. Le comité exécutif se réunira cet après-midi pour discuter de la nature du projet qui sera soumis au conseil.

En août, les élus ont décidé de rembourser au Groupe F. Catania une garantie bancaire de 200 000\$ qu’il avait versée à la Ville. Certains avaient interprété cette demande du promoteur comme un signe que le projet battait de l’aile.

Mais le porte-parole de la firme, Philippe Roy, assure qu’il n’en est rien.

«De notre côté, le projet n’a jamais été remis en question, a-t-il indiqué. Les 200 000\$

n’ont jamais eu un impact sur la volonté du promoteur d’aller de l’avant avec le projet.»

M. Roy affirme que le Groupe F. Catania n’a pas modifié son projet, qui a été jugé «acceptable» et «recevable» par l’Office de consultation publique de Montréal. L’organisme recommandait toutefois à l’Université

« On sent qu’il y a quelque chose qui se trame. Pourquoi passer ça en douce, en vitesse? »

de Montréal de poursuivre les démarches pour trouver un acquéreur institutionnel au bâtiment.

Les partis de l’opposition s’insurgent contre le projet. Mais puisqu’ils n’ont pas la majorité au conseil municipal,

leur vote ne devrait pas empêcher son adoption.

«La société pensait que ces batailles contre la construction sur la montagne étaient finies», a soupiré la leader en chambre de Projet Montréal, Josée Duplessis.

Balayé sous le tapis ?

Vendredi, Louise Harel a dénoncé le fait que le projet qui sera soumis aux élus est identique à celui qui a été critiqué par le public lors des consultations. Elle a écorché le maire Tremblay pour l’avoir balayé sous le tapis pendant la campagne électorale.

Le vaste immeuble de pierre brune construit en 1925 a été la maison mère des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie jusqu’en 2003. La congrégation l’a alors vendu à l’Université de Montréal pour la somme de 15 millions.

À l’origine, l’Université souhaitait y aménager des salles de

cours et des laboratoires. Mais les coûts de rénovation, estimés à l’origine à 54 millions, ont explosé. Selon ses derniers calculs, l’Université aurait dû déboursier 130 millions pour mener son projet à terme.

Elle a sollicité l’aide du gouvernement et de donateurs privés pour financer les travaux, mais en vain. Elle a donc mis l’immeuble en vente par appel d’offres à l’été 2007.

Seuls des promoteurs privés ont soumissionné. Aucune institution publique n’a montré d’intérêt.

L’Université a finalement retenu l’offre du Groupe F. Catania, qui souhaite aménager 123 appartements en copropriété et construire un stationnement souterrain de 222 places. Le promoteur promet de conserver la façade du bâtiment, de reboiser une partie du stationnement et de permettre au public d’accéder au mont Royal par un sentier qui traverse la propriété.

1 000\$ DE RABAIS

LE PROGRAMME DE LOYAUTÉ TOYOTA OFFERT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'UNE TOYOTA OU À LEUR FAMILLE*

QUÉBEC, MONTRÉAL.

ENTRE LES DEUX, UNE TOYOTA.

GRATUIT

PROGRAMME D'ENTRETIEN PRIVILÈGE SUR TOUS LES MODÈLES TOYOTA 2009 ET 2010 (2 ANS OU 48 000 KM) : VIDANGE D'HUILE, SERVICES D'ENTRETIEN, FILTRES À AIR ET ROTATION DES PNEUS*.

4 GRATUITS

PNEUS D'HIVER* SUR CERTAINS MODÈLES

120 JOURS

SANS AUCUN PAIEMENT À L'ACHAT**

0\$ COMPTANT

ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

YARIS HATCHBACK 2010



À partir de **188\$*** par mois, location 60 mois 0\$ comptant incluant une remise de 750\$

YARIS BERLINE 2010



À partir de **203\$*** par mois, location 60 mois 0\$ comptant incluant une remise de 750\$

COROLLA 2010



À partir de **208\$*** par mois, location 60 mois 0\$ comptant incluant une remise de 500\$

MATRIX 2010



À partir de **220\$*** par mois, location 60 mois 0\$ comptant incluant une remise de 500\$

CAMRY 2010



À partir de **356\$*** par mois, location 48 mois 0\$ comptant incluant une remise de 500\$

RAV4 2010



À partir de **378\$*** par mois, location 48 mois 0\$ comptant

VENZA 2010



À partir de **456\$*** par mois, location 48 mois 0\$ comptant

Fier partisan de



VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou prennent possession d'un véhicule entre le 2 février 2010 et le 1^{er} mars 2010. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire participant de la grande région de Montréal. Les offres peuvent changer sans préavis. *Offres applicables aux modèles Yaris Hatchback 2010 (JT9K3M AA), Yaris berline 2010 (BT9K3M AA), Corolla 2010 (BU4ZEM AA), Matrix 2010 (KU4EEM AA), Camry 2010 (BF36KT AA), RAV4 2010 (ZF4DVP AA) et Venza 2010 (ZA3B8T AA) de base neufs en stock. Les mensualités tiennent compte de la remise de 500 \$ (Corolla 2010, Matrix 2010 et Camry 2010) et de 750 \$ (Yaris 2010). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ (Yaris, Corolla et Matrix), 10 ¢ (Camry, RAV4) et 15 ¢ (Venza) du kilomètre excédentaire. * L'offre du programme de loyauté Toyota (TLP) s'applique aux propriétaires / locataires immatriculés actuels d'un véhicule de marque Toyota (immatriculé et assuré au Canada pendant au moins 6 mois avant l'achat dans le cadre du programme TLP) ou aux membres immédiats de leur famille demeurant au même domicile, lorsqu'ils font l'achat / le financement / la location et prennent livraison au détail d'un véhicule de marque Toyota 2009 / 2010 / 2011 neuf et non immatriculé entre le 2 février 2010 et le 1^{er} mars 2010. Une preuve de l'adresse actuelle et de l'immatriculation / l'assurance / la location est requise. Les employés / le personnel contractant de TCI / TMMC / TCCL et les clients de location à la journée ne sont pas admissibles à l'offre TLP. Limite d'une seule offre TLP par propriétaire immatriculé par véhicule immatriculé. Un maximum d'une offre TLP peut être utilisée pour l'achat / la location d'un seul véhicule neuf. Une commande du concessionnaire ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. † Le Programme d'entretien gratuit procure les services prévus au calendrier d'entretien recommandé par le fabricant qui accompagne chaque véhicule Toyota. Le calendrier est basé sur la période de temps écoulée ou le kilométrage, selon la première éventualité. Les intervalles des services d'entretien doivent être respectés conformément au calendrier. Certaines exclusions peuvent s'appliquer. Le propriétaire sera responsable des services ou des composants qui ne sont pas inclus dans le calendrier d'entretien. Le Programme d'entretien gratuit Toyota sera offert pendant une période limitée sur les véhicules Toyota canadiens neufs vendus à partir du 2 février 2010. * Offre de 4 pneus d'hiver d'une valeur de 400 \$ (Yaris 2010, Corolla 2010 et Matrix 2010) et de 500 \$ (Camry 2010) avant taxes applicable à l'achat ou à la location de ces modèles neufs en stock. Cette offre est une remise en dollars à l'achat et à l'installation de 4 pneus d'hiver, excluant les jantes, de n'importe quelle marque chez un concessionnaire Toyota. Aucun crédit ou remboursement ne sera octroyé. Cette offre ne peut être remplacée par aucune autre offre. ** Ne faites aucun paiement pendant 120 jours lorsque vous financez jusqu'à 72 mois l'achat d'un véhicule Toyota neuf non immatriculé par l'entremise de Toyota Services Financiers. Cette offre s'applique aux demandes de crédit approuvées des clients de détail qui achètent et prennent possession d'un véhicule avant le 1^{er} mars 2010. Le premier paiement mensuel sera différé pendant 90 jours (jusqu'à 120^{er} jour du contrat) et le contrat de financement sera prolongé en conséquence. Les frais d'intérêt ne s'accumuleront pas pendant les 90 premiers jours du contrat. Après 90 jours, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt pendant la durée du contrat. ** Protection de crédit en cas de perte d'emploi, offerte à titre gracieux. Des conditions et restrictions additionnelles s'appliquent. * Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle.



TOYOTA SERVICES FINANCIERS



PEA



1 000\$ de remise**



BÉNÉFICIAIRE DE L'ASSURÉE ACCRUE DE NOTRE programme de protection de crédit en cas de perte d'emploi



TOYOTA

faire toujours mieux

toyotaquebec.ca



Quiconque est arrivé au Champ-de-Mars ce week-end sans trop savoir à quoi s'attendre a connu une grande surprise. Deux écrans géants à double face éclairés par des projecteurs numériques, une scène balayée de lumières multicolores, des consoles et haut-parleurs de qualité : derrière, l'ex-Montréalaise Laurence Magloire et son équipe dirigeaient le spectacle.

PHOTOS ANDREW BERENDS, COLLABORATION SPÉCIALE

Du cinéma pour les sinistrés



PHILIPPE MERCURE

ENVOYÉ SPÉCIAL

HAÏTI

PORT-AU-PRINCE — Victor Fabrice, 20 ans, est venu avec sa copine Robertine qu'il a enlacée toute la soirée. Wislande Trésor a regardé la chose debout devant sa tente. Christy, 2 ans, a donné la main à sa grand-maman Chantale pour s'y rendre à petits pas, l'air très impressionné dans sa jolie robe jaune.

C'était le « Sinema anba Zetwal » en fin de semaine au Champ-de-Mars de Port-au-Prince. Prononcez tout haut et vous comprendrez: « Sinema anba Zetwal », c'est du cinéma sous les étoiles. À la fois moyen de divertissement, de rassemblement et d'éducation pour un peuple

qui doit collectivement se remettre de bien des émotions depuis le tremblement de terre du 12 janvier.

« C'est de la nourriture pour l'esprit, explique Laurence Magloire, Montréalaise à l'origine de l'activité. Ils ont distribué du riz pour nourrir les ventres. Nous, on nourrit les âmes. »

Quiconque est arrivé au Champ-de-Mars ce week-end sans trop savoir à quoi s'attendre a connu une grande surprise. Deux écrans géants à double face éclairés par des projecteurs numériques, une scène balayée de lumières multicolores, des consoles et haut-parleurs de qualité: derrière, Laurence Magloire et son équipe dirigeaient le spectacle, penchés sur une longue rangée d'ordinateurs portables.

Le groupe est loin d'en être à ses premières armes. Laurence Magloire est une ancienne de Radio-Canada qui a tout quitté il y a 10 ans pour revenir dans son pays d'origine. Depuis 2002, elle organise des tournées

de cinéma dans tout Haïti pour montrer, éduquer et émanciper.

Inutile de dire qu'avec le séisme du 12 janvier, son projet a redoublé de pertinence. La représentation de vendredi dernier a marqué le départ de *Food for Souls* (de la nourriture pour les âmes) – une ambitieuse tournée de 17 semaines qui vise à tenir 260 représentations dans le pays. Le groupe

caux, des interventions au micro, des vidéos et des films. Les animateurs font régulièrement circuler le micro parmi la foule, qui envoie ses appels à l'aide, ses récriminations ou quelques blagues qui font rire l'assistance.

De superbes images de paysages haïtiens ont défilé, afin de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants pour leur pays. Entre tout ça,

Les fonds proviennent de commanditaires, parmi lesquels on trouve le célèbre rhum Barbancourt, ainsi que LGLSA, bureau haïtien de la firme d'ingénierie québécoise SNC-Lavalin.

M^{me} Magloire explique que le tremblement de terre a attiré l'attention sur la cause qu'elle défend. « C'est la première fois que les gens comprennent vraiment ce que je fais en Haïti. Avant, je mendiais pour avoir des sous. Là, tout le monde me dit: Je veux t'aider, je veux t'aider. »

Scène extérieure, foule qui se serre les coudes, longues rangées de toilettes chimiques: on aurait pu se croire au Festival de jazz ou aux FrancoFolies de Montréal, ce week-end, au Champ-de-Mars. Le hic, c'est qu'on ne sait pas encore quand on pourra enfin retirer ces toilettes « temporaires ». Et que bon nombre de ceux qui se pressaient sur la place centrale y campent aussi depuis maintenant plus de cinq semaines.

« Les gens n'ont rien à faire actuellement, dit Laurence Magloire. La télé était déjà inexistante et ne remplissait pas son rôle d'éducation. C'est ce qu'on veut faire. »

compte entre autres visiter 52 camps de déplacés de Port-au-Prince.

« Les gens n'ont rien à faire actuellement, dit Laurence Magloire. La télé était déjà inexistante et ne remplissait pas son rôle d'éducation. C'est ce qu'on veut faire. »

Chaque représentation compte des spectacles musi-

des messages éducatifs sur l'environnement, la planification familiale ou la façon d'affronter le traumatisme sont passés.

« Ça nous permet d'oublier nos problèmes, ça nous permet de relaxer », a dit Chantale René, l'une des milliers de sinistrés qui ont trouvé refuge au Champ-de-Mars.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Programme éducatif Desjardins - La Presse

Le Programme éducatif Desjardins - La Presse permet à des écoles secondaires de l'île de Montréal de recevoir gratuitement des exemplaires du quotidien La Presse. Les enseignants ont ainsi à leur disposition un outil pédagogique d'actualité qu'ils peuvent utiliser notamment pour l'apprentissage du français langue seconde.

Dans le cadre du Programme, des suggestions d'activités sont proposées tout au long de l'année et les élèves peuvent recevoir des prix en participant à un concours. C'est ainsi que le grand prix du plus récent concours, un ordinateur portable, a été attribué à Hugo Fortier, 11 ans de l'école Charles-Lemoyne. Il est entouré de son enseignante, madame Isabelle Corbeil et de monsieur Bernard Circé, directeur général de la Caisse Desjardins Atwater-Centre.

Parrainé par le Mouvement des caisses Desjardins, le Programme reflète l'engagement de Desjardins dans l'éducation des jeunes et dans la communauté.



 Desjardins

 LA PRESSE

Missionnaires américains accusés d'enlèvement d'enfants

Les 33 prétendus orphelins ont tous des parents encore en vie

FRANK BAJAK
ASSOCIATED PRESS

PORT-AU-PRINCE — Les 33 enfants haïtiens qu'un groupe de chrétiens évangéliques américains affirme avoir tenté de secourir après le séisme du 12 janvier ont tous des parents proches encore en vie, a appris l'Associated Press auprès des familles concernées.

Lors d'une visite dans le bidonville de Citron où vivaient 13 des enfants, l'Associated Press a appris qu'ils n'étaient pas des orphelins. Les parents que l'AP a rencontrés ont affirmé qu'ils avaient remis leurs enfants aux Américains dans l'espoir qu'ils soient en sécurité.

Le 3 février, dans la localité de Callabas, l'Associated Press avait recueilli des témoignages similaires auprès des parents de 20 autres enfants. Les familles avaient déclaré que le désespoir et une foi aveugle les avaient conduites à confier leurs enfants au groupe de missionnaires.

Ces informations contredisent la version de la responsable du groupe Laura Silsby, qui avait déclaré à l'AP au lendemain de son arrestation que les enfants étaient orphelins ou avaient seulement de la famille éloignée.

Laura Silsby, 40 ans, et son adjointe, Charisa Coulter, 24 ans, sont toujours en détention alors que le juge

chargé de l'instruction du dossier interroge actuellement des responsables dans les orphelinats qu'elles ont visités avant le séisme du 12 janvier. Toutes deux doivent de nouveau comparaître en justice demain.

Mercredi, les huit autres Américains soupçonnés d'avoir tenté d'enlever les enfants ont été mis en liberté à Haïti, après avoir passé près de trois semaines en détention, et ont regagné les États-Unis.

Les Américains ont été inculpés d'enlèvement d'enfants pour avoir tenté de faire sortir 33 enfants du pays le 29 janvier et de les emmener en République dominicaine sans disposer des documents requis.

EN BREF

Le séisme pourrait avoir fait 300 000 morts

Le bilan du tremblement de terre du 12 janvier en Haïti pourrait s'élever à 300 000 morts, a annoncé hier le président haïtien René Préval, en déplacement à Playa del Carmen dans le cadre d'un sommet régional entre le Mexique et les pays caribéens. « Vous avez vu les images, vous connaissez les chiffres. Plus de 200 000 corps ont été retrouvés et si l'on compte ceux qui restent sous les décombres, le bilan pourrait atteindre les 300 000 morts » a reconnu M. Préval. « Le plus urgent aujourd'hui est de protéger le

million et demi de personnes qui vivent dans la rue et qui affrontent les intempéries », a poursuivi le président haïtien, qui souhaite profiter de ce sommet au Mexique pour récolter des fonds pour son pays.

– Associated Press

Consultations juridiques gratuites à la Maison d'Haïti

Pour venir en aide aux Haïtiens de Montréal qui désirent parrainer des membres de leur famille touchés par le séisme qui a dévasté Haïti, un service de consultations juridiques gratuites vient d'être mis sur pied. L'initiative a été lancée par l'Association du Barreau canadien

et le Barreau du Québec. Les consultations, offertes bénévolement par une trentaine d'avocats, se déroulent à la Maison d'Haïti, à Montréal. Un volume important de demandes de parrainage est attendu, puisque des règles d'exception ont été annoncées le 3 février par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James. Ainsi, un Canadien d'origine haïtienne peut parrainer ses parents et grands-parents, son conjoint, ses enfants, peu importe l'âge, et ses frères et sœurs. Il doit toutefois accepter la responsabilité de la personne qu'il parraine. Des avocats spécialisés en immigration sont sur place pour répondre aux questions des demandeurs.

– La Presse Canadienne

Plan de 2,2 milliards US de Washington pour restaurer les Grands Lacs

ASSOCIATED PRESS

TRAVERSE CITY, Michigan — L'administration de Barack Obama a maintenant un plan quinquennal pour la restauration des Grands Lacs.

Ce vaste écosystème est en effet contaminé par des produits toxiques et frappé par un recul des habitats fauniques ainsi que par l'apparition d'espèces envahissantes.

Le plan prévoit 2,2 milliards d'US pour des réparations fort nécessaires, après un siècle de dommages subis par les Grands Lacs, qui représentent 20 % de toute l'eau douce présente sur la Terre.

Hier, en dévoilant le plan lors d'une conférence de presse à Washington, la chef de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, Lisa Jackson, a affirmé que son agence désirait laisser à la prochaine génération des Grands Lacs en meilleur état.

Parmi les objectifs à atteindre figure la tolérance zéro face à l'apparition future d'espèces envahissantes, dont la carpe asiatique, poisson ayant pris d'assaut certaines parties de la rivière Mississippi et qui menace désormais de pénétrer dans le lac Michigan.

Il est également question d'assainissement des zones les plus polluées, de restauration de terrains marécageux et d'autres habitats, et d'amélioration de la qualité de l'eau de secteurs de faible profondeur, où les écoulements provenant de villes et de fermes ont engendré une prolifération d'algues et ont forcé la fermeture de plages.

Des représentants ont affirmé que le plan permettrait de rendre propres à la consommation les poissons vivant dans les Grands Lacs, et de rendre propices à la natation et à la consommation les eaux des lacs Supérieur, Michigan, Huron, Érié et Ontario.

ENDEAVOUR ATTERIT SANS PROBLÈME

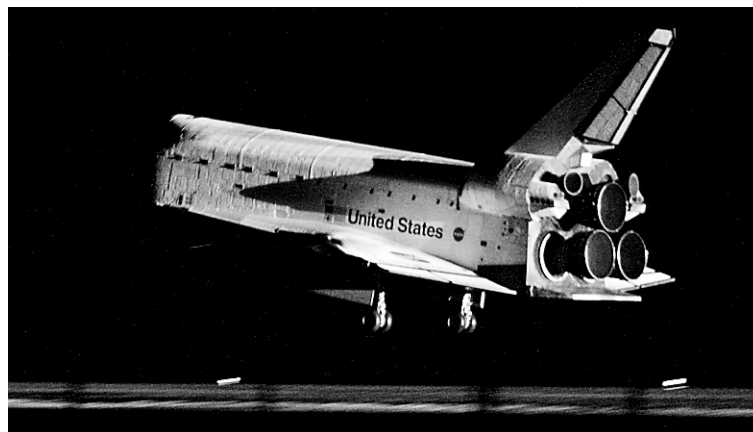


PHOTO JOE SKIPPER, REUTERS

La navette spatiale *Endeavour* a atterri sans problème hier soir sur la piste du Centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral, en Floride. L'orbiteur s'est posé à 22h20, un 23^e atterrissage de nuit seulement, mettant fin à une mission de deux semaines dans la Station spatiale internationale (SSI). Les six astronautes à son bord y ont apporté les modules *Tranquility* et *Cupola*, les deux derniers gros morceaux de la SSI, désormais achevée à plus de 90%. Il ne reste plus que quatre vols de navette avant la mise à la retraite des trois orbiteurs de la flotte à la fin de cette année. - AFP ET AP

**VOUS
CHERCHEZ
MIEUX ?
BONNE CHANCE.**

LOCATION

CIVIC BERLINE DX 2010

198 \$[†]
/MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

1 240\$ COMPTANT REQUIS

ACHAT

CIVIC BERLINE DX 2010

258\$^{††}
/MOIS

72 MOIS À 2,4 %

0\$ COMPTANT

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

**AUSSI DISPONIBLE :
TAUX DE FINANCEMENT À
L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS**

0,9%*

P.D.S.F. RÉVISÉ DE 1000 \$***

15 990 \$



Vous louez déjà une Honda ?

Obtenez une réduction de taux jusqu'à

1% + 500\$**

pour l'achat ou la location de tous véhicules Honda 2010.

Honda Canada est le manufacturier automobile ayant reçu le plus de prix ALG – valeur résiduelle par segment individuel 2010.



L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA

HONDA.CA

HONDA
VÉHICULES D'OCCASION
Certifiés

OUI, ON A FAIT
LE PLEIN 

L'offre de location-ball est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berlinae DX manuelle 2010 neuve (modèle FA1E2AEX). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 48 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus.

L'offre de financement à l'achat est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berlinae DX manuelle 2010 neuve (modèle FA1E2AEX). Le montant financé à 2,4% est de 17 385,00 \$. Le total des frais de crédit est de 1 191,00 \$ pour une obligation totale de 18 576,00 \$. Les frais de RDPRM (jusqu'à 48 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus.* Le taux de financement à l'achat de 0,9 % est disponible pour tous les modèles Civic 2010 pour une période allant jusqu'à 60 mois. **La réduction pour le cas échéant applicable au jour du rachat de 0,9 % + 500 \$ doit être transférée à aucune autre personne. ***Transport et préparation (1 395\$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. L'acheteur ne peut appliquer à la location du nouveau véhicule Honda 2010 au plus tard le 1^{er} mars 2014. Les offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Concessionnaire ne peut vendre ou louer à prix minimum. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier. Valides sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

Le combat d'un soldat gai



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Il y aura bientôt un an, le lieutenant Daniel Choi défiait le Pentagone et sa politique dite « *Don't ask, don't tell* » en sortant du placard à la une du *Army Times* et sur la chaîne de télévision MSNBC. C'était le début d'un combat qui a fait de ce diplômé de la prestigieuse académie militaire de West Point un héros au sein de la communauté homosexuelle des États-Unis. L'ironie plutôt amère est que le vétéran de la guerre d'Irak, aujourd'hui âgé de 29 ans, gagnera peut-être ce combat avant d'avoir fait la paix au sein de sa propre famille à propos de son homosexualité.

« Ma mère est encore très anti-gais », dit le lieutenant Choi, qui a annoncé en janvier 2009 son orientation sexuelle à ses parents originaires de la Corée du Sud, soit environ un an après avoir rencontré le tout premier amour de sa vie. « Elle me parlait toujours de la fille coréenne que j'allais marier et des 20 enfants coréens que nous aurions ensemble. Elle a beaucoup de difficulté à accepter mon homosexualité. »

La réaction initiale de son père, un pasteur baptiste, n'a



PHOTO MICHELLE V. AGINS, ARCHIVES THE NEW YORK TIMES
Le lieutenant Daniel Choi (à droite, en compagnie de son conjoint, en mai dernier à New York) déplore la frilosité du Congrès sur la levée du tabou homosexuel dans l'armée. Malgré l'appel récent du président Barack Obama, les élus ne semblent pas pressés d'agir sur cette question.

pas été plus positive. « Il me sortait tous les versets de la Bible condamnant l'homosexualité », se souvient le lieutenant Choi au cours d'un entretien téléphonique. « Mon père et ma mère m'ont dit des choses très blessantes. Mais j'ai survécu à ça. »

En fait, c'est dans la réaction négative de ses parents que le lieutenant Choi dit avoir puisé le courage de combattre la loi qui impose aux militaires américains homosexuels de ne pas dévoiler leur orienta-

tion sexuelle sous peine d'être expulsés des rangs de l'armée. Ces soldats peuvent aussi être renvoyés s'ils sont dénoncés. Avant d'accorder des entrevues au *Army Times* et à MSNBC, en mars 2009, l'officier a d'abord participé à la fondation de Knights Out, groupe d'anciens diplômés de West Point qui défend le droit des gais et des lesbiennes de servir ouvertement dans l'armée.

« La réaction de mes parents m'a donné la force, l'entraî-nement, si l'on veut, pour

devenir un militant et une voix pour les autres », dit le lieutenant Choi, natif de la Californie.

Carrière compromise

Sa sortie du placard a évi-demment compromis sa carrière militaire, commencée en 1999 dans l'armée et poursui-vie depuis 2008 au sein de la garde nationale de New York, où il est chef de peloton. Le 30 juin 2009, un jury militaire a recommandé son renvoi. Le Pentagone n'a pas encore tran-ché l'affaire.

« C'est insensé, dit le lieu-tenant Choi, qui a la distinc-tion d'être arabophone. Nous sommes en guerre. Nous avons besoin de tous nos sol-dats arabophones, nous avons besoin de tous nos soldats qui parlent le farsi. Ce n'est pas une question homosexuelle, c'est une question de sécurité nationale. »

Heureusement pour le lieutenant Choi, la donne a changé depuis un an. Le com-mandant de la garde natio-nale de New York l'a invité à réintégrer les rangs au début du mois, après une exclusion de neuf mois découlant de sa sortie de placard. Raison officielle: son unité a besoin de tous ses effectifs en vue d'un déploiement prochain en Afghanistan.

Et comment les membres du peloton du lieutenant Choi ont-ils réagi à son retour?

« Plusieurs soldats sont venus me voir pour me dire qu'ils avaient un frère gai

ou une cousine lesbienne, se souvient le lieutenant Choi en riant. Ils me disaient ça pour démontrer qu'ils respectaient le fait que je me sois tenu debout. »

Déçu du Congrès

Le retour du lieutenant Choi dans la garde nationale suit de près le soutien qu'a exprimé l'amiral Michael Mullen, plus haut gradé américain, en faveur de la levée du tabou homosexuel dans l'armée. Mais le dernier mot dans ce dossier reviendra au Congrès, qui doit abroger la loi « *Don't ask, don't tell* », dont l'applica-tion depuis 1993 a mené au renvoi de plus de 13 000 sol-dats. Or, malgré l'appel récent de Barack Obama, le Congrès ne semble pas pressé d'agir sur cette question.

« Je suis extrêmement déçu du manque de courage des démocrates du Congrès, dit le lieutenant Choi. Ils ont prouvé qu'ils ne méritaient pas le pouvoir. »

Le vétéran d'Irak peut au moins se consoler en pensant que son père s'est fait à l'idée qu'un de ses fils est gai. « Il m'a appelé en octobre pour me dire qu'il m'acceptait, a-t-il dit. C'est lui qui m'avait donné l'idée de servir dans l'armée. Il me disait toujours qu'on devait servir une cause plus grande que soi-même pour devenir un homme. Bien sûr, il n'aurait jamais pensé que je me battrais aussi pour la cause des homosexuels dans l'armée américaine. »

RÉFORME AMÉRICAINE DE LA SANTÉ

Femme recherche homme doté d'une bonne assurance maladie!

Le total des cotisations à l'assurance maladie privée explose aux États-Unis, alors que le projet de loi des démocrates fait du surplace au Congrès. Jeudi, le président Obama tiendra un grand sommet sur la santé auquel prendront part des démocrates et des républicains. L'avenir de millions d'Américains est en jeu. Entre-temps, une Californienne atteinte d'une maladie rare lance un site web dans l'espoir de marier un homme muni d'une bonne assurance maladie...

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Comment survivre aux États-Unis quand vous êtes atteint d'une maladie rare et que les compa-gnies d'assurance refusent de vous couvrir?

Terri Carlson, 45 ans, croit avoir trouvé la réponse: chercher un mari. N'importe lequel.

M^{me} Carlson, mère de famille de San Diego, est atteinte d'une rare maladie appelée déficience C4, qui rend son corps incapa-

jour, elle dit avoir reçu 10 000 courriels, dont 6000 propositions de mariage.

« Et j'ai reçu beaucoup de courriels du Canada, dit-elle en entrevue téléphonique. Qui sait, peut-être que c'est là que je déménagerai? »

M^{me} Carlson dit avoir été prise de court par la popu-larité de son offre. Aux gens qui croient qu'elle blague ou prend la chose à la légère, M^{me} Carlson répond que son offre est solide. « Sans traitements, je risque la mort. »

Aux gens qui croient qu'elle blague ou prend la chose à la légère, Terri Carlson répond que son offre est solide. « Sans traitements, je risque la mort. »



PHOTO J. SCOTT, ARCHIVES AP
Le dossier de la santé, si lié à la présidence de Barack Obama, pourrait connaître un regain de vie cette semaine. Qui sait, peut-être que Terri Carlson, 45 ans, pourra dans un proche avenir réviser ses critères dans sa quête amoureuse!

ble de combattre les bactéries et les virus.

Nouvellement divorcée, elle bénéficie de la prolongation du régime d'assurance de son ex-mari, payé durant un an par le gouvernement de la Californie. En 2011, elle sera laissée à elle-même.

Toutes les compagnies d'as-surance de l'État refusent de la couvrir, sous prétexte que sa maladie requiert des soins trop coûteux.

M^{me} Carlson a pris son aven-ir en main: en janvier, elle a lancé un site web sur lequel elle dit être prête à marier « un homme ayant une bonne assu-rance maladie ».

L'apparence physique lui importe peu. « Plus votre police d'assurance est généreuse, plus vous êtes sexy à mes yeux », écrit-elle. Son initiative s'est répandue sur l'internet. À ce

Le système de santé amé-ricain est brisé, dit-elle. « La seule façon d'avoir une assu-rance fournie par le gouverne-ment est d'aller en prison. Les prisonniers ont des services gratuits, alors que les citoyens ordinaires perdent leur maison et leur voiture pour payer leurs frais médicaux. »

Question complexe

La question de l'assurance maladie est complexe aux États-Unis. Pour des dizaines de millions d'Américains qui ont un emploi, les cotisations au régime sont prélevées à la source. Pour eux, l'assurance maladie semble être gratuite.

Le problème se révèle dans le cas des personnes mal assurées ou sous-assurées, qui se rendent compte une fois malades que leur couverture est inadéquate.

Le coût social est ahuris-sant. Quelques 45 millions d'Américains n'ont aucune assurance. Pas moins de 62 % des faillites enregistrées aux États-Unis sont engendrées par des dépenses en soins de santé.

Autre problème: l'augmen-tation des cotisations. Ce mois-ci, Anthem Blue Cross, un des plus grands assureurs de Californie, a avisé ses clients que leurs cotisations men-suelles allaient grimper de 20 à 39 % au printemps.

Explications de l'assureur: la crise économique a poussé plusieurs clients en santé à mettre fin à leur programme d'assurance, ce qui cause une baisse de revenus. Une

explication qui ne sied pas à l'adminISTRATION Obama, qui somme Anthem Blue Cross de justifier ces hausses.

Le pari d'Obama

Le dossier de la santé, si lié à la présidence de Barack Obama, pourrait connaître un regain de vie cette semaine.

La Maison-Blanche a convié les élus des deux partis à participer à un sommet sur la question, jeudi. Aujourd'hui, le président doit dévoiler sa proposition pour un projet de loi, qui pourrait être adoptée par une majorité simple au Sénat, un processus appelé « réconciliation ».

Obama pourrait être en train de tendre un piège aux

républicains, ont noté plu-sieurs observateurs. Il compte en effet intégrer certaines de leurs idées dans son pro-gramme. Si ceux-ci décidaient ensuite de s'y opposer, ils seraient taxés d'immobilisme.

Selon M^{me} Carlson, qui suit le débat de près, l'incapacité de l'administration Obama à faire adopter la réforme est désespérante. « Le gouverne-ment est capable de répon-dre rapidement à des crises comme celle d'Haïti, mais il est incapable d'aider sa propre population. Obama a promis du changement. C'est le temps de passer à l'action. »

Sur le web:
www.willmarryforhealthinsurance.com

LE TOUR DU GLOBE

ASSASSINAT DE DUBAÏ

Feu vert de Nétanyahou

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a rencontré les membres d'un commando, au quartier général du Mossad à Tel-Aviv, avant qu'ils ne se rendent à Dubaï pour tuer un haut responsable du Hamas, rapporte le *Sunday Times*, se référant à des sources non identifiées proches des services secrets israéliens . Et selon le chef de la police de Dubaï, des passeports « diplomatiques » ont été utilisés par le commando.

– AP et AFP



PHOTO RONEN ZVULUN, REUTERS
Benjamin Nétanyahou

NIGER

Élections promises

Les putschistes qui ont renversé le président du Niger Mamadou Tandja, il y a quatre jours, promettent un retour à l'ordre constitutionnel et à la démocratie. Un porte-parole a annoncé samedi de prochaines élections, sans en préciser la date. Une mission internationale, qui représente l'ONU et les pays africains, s'est rendue hier à Niamey pour « s'enquérir » de la situation.

– AFP et BBC News

DARFOUR

Trêve

Le plus important mouvement rebelle du Darfour a conclu samedi avec le gouvernement soudanais une trêve qui entre en vigueur immédiatement. Cet accord marque le retour du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) à des pourparlers de paix visant à mettre fin au conflit du Darfour. Le JEM participera aux pourparlers au Qatar, dont l'objectif est de conclure un accord final d'ici le 15 mars.

– AFP

PHILIPPINES

Chef islamiste tué

L'armée philippine a annoncé avoir tué hier matin six militants du groupe islamiste Abou Sayyaf, dont un des chefs militaires du mouvement terroriste lié à Al-Qaeda, à la suite d'une opération menée dans un campement de la guérilla dans l'île de Jolo (Sud). Le commandant Albader Parad était notamment mis en cause dans l'enlèvement l'année dernière de trois employés de la Croix-Rouge, qui ont finalement été libérés.

– AP

OFFENSIVE À MARJAH, EN AFGHANISTAN

« Première salve » d'une campagne de 12 à 18 mois

D'APRÈS AFP ET AP

WASHINGTON — L'offensive des forces internationales et afghanes à Marjah, dans le sud de l'Afghanistan, n'est que la « première salve » d'une campagne militaire qui pourrait durer de 12 à 18 mois, a laissé tomber hier le commandant américain en Irak et en Afghanistan.

En entrevue à NBC, le général David Petraeus a soutenu que les talibans dans la région de Marjah offraient une résistance « impressionnante », mais étaient « un peu désarçonnés » par l'opération.

« Certains d'entre eux ont été surpris par la manière avec laquelle l'offensive a été menée. Mais il y a des coriaces qui continuent de se battre sans se poser de questions », a affirmé le militaire de haut rang.

Environ 15 000 soldats afghans et des forces internationales, Américains et Britanniques en tête, sont engagés dans une vaste offensive contre la bourgade de Marjah, dans la province du Helmand, fief des talibans.

Cette première grande offensive menée par les forces internationales s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie décidée par le président Barack Obama, qui doit

permettre au gouvernement afghan de reprendre la maîtrise de la situation.

Pertes sérieuses anticipées

Alors que les 30 000 renforts américains annoncés en décembre par Barack Obama continuent de se déployer dans le pays, où quelque 110 000 hommes sont déjà présents, sous commandement de l'OTAN, le général Petraeus a averti que les pertes dans les rangs américains « seraient sérieuses ».

« Elles ont été sévères en Irak. J'ai toujours répété qu'il s'agit d'efforts pénibles, et ils le sont tout le temps », a-t-il dit.

Au total, 14 soldats de l'OTAN et un militaire afghan sont morts dans le cadre de cette opération contre les talibans déclenchée le 13 février dans le sud du pays.

En outre, le commandant des forces américaines en Irak et en Afghanistan a affirmé qu'Al-Qaeda « a été diminué » dans la région dont il a la charge. Hormis au Yémen, des progrès ont été enregistrés dans la péninsule arabique, de même qu'en Irak, « bien que des menaces perdurent là-bas, comme l'attestent périodiquement des attentats horribles et barbares », a-t-il estimé.

Et alors qu'a été annoncée cette semaine la capture de

trois importants commandants de la nébuleuse islamiste, le général Petraeus s'est félicité des « progrès (qui ont été faits) contre l'influence des chefs d'Al-Qaeda dans les régions tribales » à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Il a salué « le travail très impressionnant réalisé au cours des 10 derniers mois » par ce pays, qui occupe une place majeure dans la nouvelle stratégie du président.

À Kaboul, le commandement de l'OTAN a de son côté souligné que l'opération « progressait bien », mais que les troupes internationales et les soldats afghans rencontraient une résistance « obstinée » dans les districts de Nad Ali et de Marjah avec des bombes artisanales et des combats sporadiques.

La sécurisation de l'ensemble de la zone pourrait prendre 30 jours, a prévenu l'OTAN.

Sur le terrain, quelque 600 policiers afghans sont désormais déployés dans le centre de Marjah. « Nous sommes engagés dans le nettoyage et la recherche (de talibans) pour installer des bases et des postes de police permanents », a affirmé le général Muhaïdin Ghori.

Avec BBC News



PHOTO REUTERS

Les pluies torrentielles ont entraîné des coulées de boue et des inondations dévastatrices dans l'île portugaise de Madère, fort prisée des touristes, comme en fait foi cette photo prise samedi à Funchal, capitale régionale.

Horreur à « l'île aux fleurs »

Madère ensevelie sous la boue et les gravats : au moins 42 morts

D'APRÈS AFP

FUNCHAL — Vantée dans les brochures touristiques comme « la perle de l'Atlantique », l'île portugaise de Madère s'est réveillée hier sous des tonnes de boue et de gravats, au lendemain de pluies diluviennes qui ont fait au moins 42 morts et 120 blessés.

Un nombre indéterminé de personnes étaient portées disparues hier, peut-être emportées par des coulées de boue ou noyées, ont annoncé les autorités locales. Le bilan risque donc de s'alourdir. Les communications télépho-

niques fixes comme mobiles sont perturbées, ce qui complique la tâche des secours.

« Il y a de l'eau, de la boue partout et des gravats, encore des gravats. C'est comme un film d'horreur », a raconté hier un correspondant de l'AFP à Funchal, capitale régionale, particulièrement touchée par la catastrophe. « Il y a des pierres partout qui bloquent les routes, des ponts écroulés. Beaucoup de maisons ont été détruites, surtout sur les hauteurs de la ville. »

Hier, les secours, aidés d'engins lourds ont déblayé les débris amoncelés dans la

partie basse de la ville, située en bord de mer et où s'alignent sur des kilomètres complexes touristiques et hôtels de luxe.

Maisons ensevelies

Dans la seule ville de Funchal, les pompiers ont retrouvé 17 cadavres, mais le bilan pourrait être plus important, de nombreuses maisons et voitures restant ensevelies sous la boue et les gravats, plus de 24 heures après la catastrophe.

Un centre commercial de Funchal a été entièrement détruit, et les pompiers redoutaient de découvrir des victimes dans le stationnement souterrain, encore sous les eaux.

Hier, aucun étranger n'avait été signalé parmi les victimes.

Samedi soir, le premier ministre portugais José Socrates s'était rendu dans l'île, située à 900 km au sud-ouest du Portugal, et a promis « toute l'aide nécessaire pour que Madère puisse commencer immédiatement les travaux de restauration ».

Dans le district voisin de Ribeira Brava, également situé

sur la côte méridionale de l'île, le commandant local des pompiers, Agostinho Silva, a estimé que le retour à la normale pourrait prendre « des semaines ».

Hier, le trafic avait repris à l'aéroport de Funchal.

Dès samedi, d'importants moyens avaient été dépêchés à partir de Lisbonne à bord d'une frégate militaire transportant notamment des hélicoptères, une équipe médicale et du matériel de secours.

« Il y a de l'eau, de la boue partout et des gravats, encore des gravats. C'est comme un film d'horreur. »

Des équipes cynophiles ainsi que des plongeurs sont par ailleurs arrivés en milieu d'après-midi à Funchal, à bord d'un avion militaire C-130, pour tenter de retrouver d'éventuels disparus au sujet desquels les autorités n'ont donné jusqu'à présent aucune indication.

Villages inaccessibles

Dans le courant de la semaine, du matériel supplémentaire sera acheminé de Lisbonne, notamment des ponts militaires pour pouvoir rétablir la circulation dans l'île de 57 km de longueur sur 22 de large, où plusieurs villages, notamment dans le centre, sont inaccessibles.

En milieu d'après-midi, hier, les pompiers ont réussi à rejoindre à pied Curral de Freiras, village de 4000 habitants construit dans le cratère d'un volcan éteint, et dont on était sans nouvelles depuis plus de 24 heures. Au moins une personne a péri dans ce village, selon des informations de presse non confirmées.

L'attaquant vedette du Real Madrid Cristiano Ronaldo, originaire de Madère, s'est dit prêt à apporter son aide: « Personne ne peut rester insensible à une catastrophe d'une telle ampleur, encore moins moi qui suis né et qui ai grandi à Madère », a déclaré le Ballon d'or 2008, qui s'est dit « incrédule, choqué et consterné » par cette « tragédie sans précédent ».

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information
André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

L'inconfort de Projet Montréal



NATHALIE COLLARD
nathalie.collard@lapresse.ca

Le 1^{er} novembre dernier, le parti Projet Montréal (PM) a fait élire 14 conseillers. Quelques jours plus tard, dans un geste historique, le maire Tremblay a nommé leur chef, Richard Bergeron, responsable de l'urbanisme au comité exécutif. Si on fait le bilan des 100 premiers jours «au pouvoir» de PM, on constate que malgré son petit nombre d'élus, le parti est pratiquement devenu l'opposition officielle. Ses membres ont de bonnes idées et savent comment attirer l'attention des médias (pensons à leur récent examen des dépenses électorales).

Richard Bergeron a les mains liées à cause de la solidarité qu'impose sa présence au comité exécutif.

Pour sa part, le maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, a beaucoup fait parler de lui pour les propos tenus sur son blogue. La façon de communiquer est d'ailleurs ce qui, pour l'instant du moins, distingue le plus les élus de PM des autres formations politiques: un certain franc-parler, une plus grande utilisation des médias sociaux (Facebook, Twitter, blogues, etc.). Pour la façon de gouverner, toutefois, il est trop tôt pour dire si la présence de PM au conseil d'arrondissement aura un impact. L'absence de précipitations cet hiver ne nous a pas permis d'apprécier les conséquences de la décision du maire Ferrandez

de ne pas enlever la neige les week-ends. Quant au dossier du stationnement sur le Plateau, on retiendra surtout le fiasco en matière de relations publiques. Trois mois après leur arrivée à l'hôtel de ville, les questions les plus difficiles auxquelles doivent répondre les élus de PM concernent surtout la présence de leur chef au comité exécutif de la Ville de Montréal. Cette nomination est-elle une petite victoire ou un cadeau empoisonné? M. Bergeron est-il, comme il le prétend, en position d'influencer le maire ou se retrouve-t-il plus souvent assis entre deux chaises? Il est permis de se poser de sérieuses questions quand on sait que le projet de l'entrepreneur Catania de transformer en condos un immeuble situé sur le mont Royal sera soumis au conseil municipal ce soir. Ce point a été ajouté à l'ordre du jour vendredi, sans que M. Bergeron ne soit mis au courant. L'affront à M. Bergeron, qui a toujours protégé la montagne bec et ongles, est d'autant plus grand qu'à titre de responsable de l'urbanisme, il s'agit de SON dossier. Le comité exécutif doit se réunir d'urgence cet après-midi. M. Bergeron sera-t-il entendu?

Ce n'est pas le premier incident du genre. Depuis trois mois, M. Bergeron a les mains liées à cause de la solidarité qu'impose sa présence au comité exécutif. Ainsi, lorsque son parti a déposé un mémoire virulent critiquant le projet chouchou du maire Tremblay autour du réaménagement de l'autoroute Bonaventure, le chef de PM est resté coi. Même silence lorsque Projet Montréal a critiqué le budget ou les allocations de dépenses d'Union Montréal lors de la dernière campagne électorale. Quand PM rue dans les brancards, son chef doit se taire. Pourra-t-il tenir encore longtemps dans cette position inconfortable? Ou saura-t-il bientôt faire la preuve que son pari était le bon?



DROITS RÉSERVÉS / apcote@lesoleil.com

CONJONCTURE

Le choix du pétrole

Devrions-nous préférer le soutien indirect aux régimes autoritaires à la pollution albertaine ?



PHILIPPE FAUCHER
L'auteur est professeur au département de science politique et chercheur associé au Centre d'études et recherches internationales de l'Université de Montréal (cerium.ca).



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

L'environnement a toujours été la première victime de l'exploitation pétrolière.

Depuis le début de l'année, les adversaires du premier ministre Harper et leurs partisans des estrades virtuelles mettent à profit l'échec de Copenhague pour s'en prendre aux politiques environnementales du gouvernement fédéral et au non-respect par le Canada des engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto. La faute en revient évidemment à l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta et au laxisme de nos régulateurs. L'astuce est grossière et le débat présenté dans des termes simplistes. Reprenons la question: devrions-nous nous priver du bitume goudronneux des sables de l'Alberta? Devant une image de Fort McMurray qui montre une pyramide de soufre au bord d'un lac glauque, il est normal de s'émouvoir de la dévastation des milieux naturels. L'environnement a toujours été la première victime de l'exploitation pétrolière, et ce, depuis Titusville en Pennsylvanie, où ont eu lieu les premiers forages en 1859, jusqu'aux explorations récentes dans les profondeurs de la mer Caspienne. On a pollué le sol, l'eau, l'air et empoisonné les hommes. Non seulement nous n'avons pas de solution de rechange, mais la situation ne peut que se détériorer davantage.

Les rendements des gisements de pétrole léger, les plus rentables parce que moins chers à extraire et à transformer en carburants, diminuent alors que la demande augmente. Ce constat transformé en scénario catastrophe par la thèse du «peak oil» contribue à pousser les prix à la hausse en prédisant l'épuisement des stocks. C'est la cinquième fois dans l'histoire, rappelle Daniel Vergin, dans *Foreign Policy* (septembre 2009), que l'on annonce la fin du pétrole. Dorénavant, les hydrocar-

bures seront plus difficiles à extraire, encore plus polluants et chers. Nous entrons dans l'époque du pétrole lourd et des carburants synthétiques. Supposons un instant que l'extraction des sables bitumineux soit interrompue. Il faudra alors importer l'énergie indispensable. Ce choix reviendrait à tirer avantage des pays où les normes environnementales sont moins contraignantes que les nôtres et où l'autorité des pouvoirs publics n'est pas en mesure de se faire respecter. Une manière, éprouvée depuis longtemps par les

au prix de notre fierté, plus complaisants. Dans l'esprit qui nous animait alors, ne devrions-nous pas nous inquiéter aussi de l'origine de nos importations de pétrole? En effet, pas loin de la moitié de nos importations provient de pays dont les systèmes démocratiques connaissent de très sérieux ratés. Ainsi, selon Statistique Canada, en 2006, 20 % des importations de pétrole brut du Canada provenaient d'Algérie, 8 % d'Irak (merci George W. Bush), 8 % de l'Arabie Saoudite, 4 % du Nigeria et 2,6 % de l'Angola.

Pas loin de la moitié de nos importations en pétrole provient de pays dont les systèmes démocratiques connaissent de très sérieux ratés.

entreprises des pays riches, d'exporter la pollution. Mais ce n'est pas seulement l'environnement des autres qui serait sacrifié. Le journaliste Peter Maass raconte dans *Crude Oil* (2009) comment, depuis l'Iran de l'époque du Shah au Venezuela de Chavez, les institutions politiques sont tombées, victimes de la folie du pétrole. On ne compte plus les conflits, nationaux et internationaux, les luttes pour l'indépendance qui ont pour toile de fond l'appropriation par un groupe des richesses engendrées par les ressources naturelles. C'est le versant politique de la malédiction de la rente. Il n'y a pas longtemps, il y en a qui souhaitaient interpellé avec force les dirigeants chinois et les tancer sur le non-respect des droits de la personne. Le réalisme diplomatique nous a rendus,

Heureusement, il y a l'Angleterre (15 %) et la Norvège (22 %) pour sauver la face. Bref, devons-nous préférer le soutien indirect aux régimes autoritaires des pays producteurs à la pollution albertaine et aux droits ancestraux des populations qui tirent leur subsistance de ces territoires? Ces interrogations ne datent pas d'hier. En 1880, la demande de kérosène, qui servait à l'éclairage domestique, s'est mise à augmenter plus vite que la production. Les prix s'emballèrent, on craignait la pénurie et le retour des villes à la noirceur. Faudra-t-il de nouveau importer l'huile de baleine de Nantucket? Face à tant d'incertitude, il y avait heureusement au Québec un choix simple et rassurant par son évidence: le nationaliste conséquent préférerait toujours l'huile de phoque.

RÉPLIQUE

Une suite logique

DANIEL ROY
L'auteur est directeur du Syndicat des métallos et vice-président de la FTQ. Il réagit à la chronique d'Alain Dubuc intitulée «Quand c'est notre cochonnerie», publiée le 12 février.

M. Dubuc, en tant que membre du conseil d'administration de l'Institut du chrysotile, que notre syndicat a appuyé dès ses débuts au milieu des années 80, je ne peux que déplorer votre mépris pour cette organisation. Ce «lobby» que vous qualifiez d'«insupportable» a grandement contribué à l'amélioration des conditions d'utilisation de la fibre chrysotile.

Sous votre plume, le mot «syndicaliste» est utilisé

Le mouvement syndical s'est battu pour que les conditions de travail deviennent plus sécuritaires dans l'industrie du chrysotile.

comme une insulte, destinée à disqualifier le président de l'Institut, Clément Godbout. Or, ce n'est pas un hasard si l'organisme est présidé par un ancien dirigeant syndical. Pendant des décennies, l'amiante, sous toutes ses formes, a été utilisé de façon très dommageable pour la santé des travailleurs. Certains en paient encore le prix. Je fais partie du conseil d'administration de la CSST et je confirme qu'on décèle encore des cas de cancer dus à l'utilisation dangereuse de l'amiante, le plus souvent chez des travailleurs âgés exposés il y a plusieurs années.

Le mouvement syndical s'est battu pour que les conditions de travail deviennent plus sécuritaires. Fort de l'expertise québécoise, l'Institut du chrysotile poursuit dans cette lignée et a mis au point des outils pour faire la promotion d'une utilisation contrôlée du chrysotile. Qu'un homme qui a travaillé au cours de sa carrière pour la santé et la sécurité des travailleurs préside cet organisme aujourd'hui, ce n'est qu'une suite logique. L'Institut est intervenu dans une soixantaine de pays pour offrir de la formation sur l'utilisation sécuritaire du chrysotile, autant auprès des États et des entreprises que de syndicats. Les bien-pensants ont beau prétendre qu'en arrêtant sa production, le Québec libère la planète du chrysotile. Ce n'est pas le cas, il restera encore des pays comme le Kazakhstan ou la Russie pour en produire. Et oui, des pays pauvres pour en acheter, parce qu'ils construisent leurs infrastructures, comme l'ont fait les pays occidentaux dans les années 50 et 60, alors qu'on ne connaissait pas encore les usages appropriés de ces fibres. Nous avons appris de ces erreurs et nous avons la responsabilité de transmettre l'expertise sur l'usage sécuritaire du chrysotile aux pays qui construisent aujourd'hui leurs infrastructures. L'amiante n'est pas sans danger. C'est aussi le cas de la plupart des ressources naturelles exploitées ici. On peut certes cesser de produire et miser uniquement sur l'économie tertiaire. Ça ne ferait pas des enfants forts: de nombreuses communautés québécoises devraient mettre la clé sous la porte. Toute médaille a son revers. Mais il ne faut pas se laisser aveugler par son reflet.

À BIEN Y PENSER

Il n'y a pas plus désolant spectacle que celui d'un homme vieillissant qui renie son idéal et abandonne ses rêves. Triste fin de carrière pour un leader de dire à la jeunesse de son peuple: l'ambition normale de tout peuple de se gouverner, c'est trop pour vous. Vous ne pourrez jamais réussir là où j'ai échoué. L'échec n'est pas de ne pas réussir, mais bien de cesser d'essayer.

– Jacques Papillon, Montréal

FORUM

La bêtise
à un prix



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Je ne sais pas si vous avez vu un de ces messages publicitaires – ils passent souvent pendant la diffusion des Jeux olympiques – qui donnent des bons conseils au gouvernement Charest sur la façon de résoudre les problèmes des finances publiques.

Les messages de 30 secondes suggèrent diverses façons d'augmenter les revenus, comme taxer la malbouffe ou les bouteilles d'eau, pour conclure: «Ça veut dire que le gouvernement Charest a d'autres ressources à sa portée et pourrait cesser de répondre: on n'a pas d'argent.»

Qui finance cela? À la fin des pubs, on peut lire: «Présenté par l'expertiseauprix.com». Cela ne nous dit pas grand-chose. Sur le site web, le texte d'accueil ne dit pas non plus qui organise cette campagne. Si on regarde bien, on découvre, en très petits caractères, que c'est «une initiative de la Fédération des médecins spécialistes du Québec».

Pourquoi ne précise-t-on pas, dans ces messages télévisés payés à fort prix, qu'ils sont commandités par les médecins spécialistes? Poser la question, c'est y répondre. Parce que le vrai message est indigeste. Si on demandait

Dans une bataille pour l'appui de l'opinion publique, la FMSQ a choisi la voie de l'affrontement.

aux gens s'ils sont prêts à payer plus cher leurs croustilles, pour consentir aux spécialistes les hausses de salaire importantes qu'ils réclament, soit 4 % par année, on devine la réaction.

Cette campagne publicitaire est intellectuellement malhonnête, en masquant la véritable nature du projet. Sur le site web, on va même jusqu'à convier les citoyens à signer une pétition, sans leur dire que l'enjeu est la rémunération des spécialistes.

Cette campagne est démagogique. Les solutions évoquées par la FMSQ peuvent sembler attrayantes. Mais une taxe de 15 % sur la malbouffe, qui rapporterait 350 millions, pose bien des problèmes: difficulté de définir la malbouffe, impact plus marqué sur les familles à faible revenu, risque que la mesure n'ait pas d'effets bénéfiques sur les habitudes alimentaires. L'idée d'une taxe de 20 % sur les bouteilles d'eau, quant à elle, repose sur une incohérence. On justifie la mesure en décrivant les bouteilles d'eau comme «un bien de luxe non essentiel». Pourquoi ne pas alors taxer le homard, les vins haut de gamme, le parfum ou les Mercedes?

Elle est également simpliste. Il n'y a rien de plus facile que de trouver des façons d'augmenter les revenus de l'État, sans tenir compte des conséquences. Peut-on sérieusement proposer, comme le fait la FMSQ, d'exporter l'eau douce pour faire de l'argent, sans évoquer l'effroyable débat que cela provoquerait? Ou d'augmenter le prix de l'électricité des entreprises énergivores, sans penser à l'impact économique?

Je suis assez bien placé pour critiquer les spécialistes, parce que je suis l'un des très rares commentateurs à les avoir défendus quand cela était impopulaire, d'avoir souligné l'importance de reconnaître le talent, et d'avoir écrit qu'il fallait réduire les écarts qui les séparaient de leurs confrères du continent.

Mais on doit aussi tenir compte du fait que la crise financière est plus marquée au Québec, et que cela impose des contraintes que les spécialistes devraient accepter. La FMSQ et son président Gaétan Barrette ont raté une belle occasion. Il y a certainement plein de pratiques de la profession médicale qui sont source de rigidités et de dysfonctionnements. Les spécialistes auraient pu proposer des choses pour améliorer le système et dégager la marge de manœuvre dont ils rêvent. On aurait applaudi.

Dans une bataille pour l'appui de l'opinion publique, la FMSQ a choisi la voie de l'affrontement, cherchant sans doute à profiter de la relative impopularité du gouvernement Charest. Elle l'a fait d'une façon qui rappelle le syndicalisme de gros bras des années 60. Le résultat, c'est une campagne bête et grossière. Et si j'étais un médecin spécialiste, j'en serais gêné.

À VOTRE TOUR



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Catherine Prévost, qui souffre de deux hernies discales, devra patienter plusieurs semaines avant de recevoir des traitements.

CE N'EST PAS NORMAL

Pourquoi faut-il attendre qu'il soit trop tard pour se faire traiter quand on est une femme de 33 ans qui a la vie devant elle?

CATHERINE PRÉVOST
L'auteure est une accessoiriste qui réside à Montréal.

J'ai 33 ans. Je n'ai pas encore d'enfants. Je me nourris bien. Je fais du plein air et j'essaie de m'entraîner régulièrement. J'ai une vie sociale active et je sais m'occuper à des activités constructives. J'ai fait des études universitaires. J'ai une belle carrière. Je fais du bénévolat auprès des jeunes. J'ai des REER. Je paie mes impôts. Je ne suis pas très riche, mais je m'arrange. Bref, je me considère comme une personne équilibrée qui fait amplement sa part pour la société.

Le 9 mai dernier, je me suis levée et j'avais le nerf sciatique coincé, me procurant des douleurs dans la jambe gauche. Je me suis dit qu'avec un peu d'acupuncture et de la physiothérapie, ça passerait et que je serais prête pour mes contrats de l'été.

Dix rendez-vous d'acupuncture, trois de physio, trois d'ostéo, quelques massages et plusieurs visites chez le chiro plus tard, bref 1500\$ plus tard, j'ai toujours mal. Tous ces «spécialistes» s'entendaient pour dire que je n'avais pas de hernie discale.

Entre-temps, j'ai rencontré mon médecin de famille qui m'a prescrit des médicaments. J'ai passé l'été à travailler un peu gelée, je l'avoue. J'ai fini par passer un scan (270\$ ou un an d'attente, j'ai payé) pour découvrir qu'en fin de compte je n'avais effectivement pas de hernie discale, mais DES hernies discales, deux pour être plus précise.

On m'a donc dirigée vers la neurochirurgie et la physiatrie. J'ai eu trois infiltrations de cortisone (190\$ chacune ou huit mois d'attente, j'ai

payé). Je n'ai plus mal dans la jambe (quoique...), mais j'ai le dos barré et je suis en arrêt de travail depuis plus d'un mois.

Quand j'ai envoyé ma requête en neurochirurgie, on m'a dit qu'il y avait un an d'attente avant d'obtenir un rendez-vous avec cette spécialiste. J'ai heureusement réussi (par je ne sais quel miracle) à avoir un rendez-vous rapidement avec le physiatre, qui soit dit en passant est extrêmement compétent. Cependant, il s'est empressé de me recommander de me trouver un emploi de 9 à 5 dans un bureau (super! je suis pigiste et j'ai un bac en cinéma). J'ai alors tenté d'appeler un autre neurochirurgien, question de me donner plus de chances. On m'a répondu qu'il ne prenait plus personne et qu'il faudrait que je sois dans un état de handicap avancé pour pouvoir avoir un rendez-vous.

Et c'est là que je voulais en venir avec ma petite histoire qui, en soi,

qui est intelligente, qui souhaite un jour fonder une famille? Je n'ai plus la possibilité de pratiquer les activités qui font de moi ce que je suis, ce n'est pas normal à mon âge! Ce n'est pas normal que je me fasse dire que ça prendra peut-être deux ans avant qu'on puisse faire quelque chose pour moi!

Je garde le moral, mais je vous avouerai que j'ai pleuré pas mal quand je me suis fait dire de changer de carrière. Ou quand une dame m'a gentiment signifié que je n'étais pas prioritaire puisque je suis encore capable de marcher.

Je sais très bien que le jour où je ne serai plus capable de marcher, c'est que la mécanique de mon corps ne sera plus fonctionnelle, que le nerf qui est présentement compressé sera irrémédiablement endommagé. Bref, je sais très bien que si je me faisais opérer maintenant, j'aurais plus de chances de guérir à 100 %. Je suis

Ce n'est pas normal que je me fasse dire que ça prendra peut-être deux ans avant qu'on puisse faire quelque chose pour moi!

n'a rien de tragique. Pas de maladie mortelle, pas de perte d'autonomie, pas d'incontinence, pas de canne... Pas de traitements qui me permettraient de sauver ma vie!

Je sais que ma lettre n'a rien d'original, que la question du système de santé a été amplement discutée, que tout le monde le sait que ça va tout croche et que plus rien ne fonctionne. Mais comment se fait-il qu'il faille attendre qu'il soit trop tard pour se faire traiter quand on est une femme de 33 ans qui a la vie devant elle,

très consciente que le jour où je ne serai plus capable de marcher, il va déjà être trop tard.

À 33 ans, il ne devrait jamais être trop tard. Et pourtant, mon cas n'est rien comparé à d'autres.

Je pense à tous ces gens qui, par exemple, attendent pour des transplantations (j'en connais une, elle est encore plus jeune que moi) ou qui justement ne sont plus capables de marcher. Je me rends bien compte que nous sommes pris dans un cercle vicieux.

Deux papas-gendres engagés

ROGER ST-JEAN
Morin Heights

J'ai lu avec intérêt l'article de Silvia Galipeau sur la paternité (*La Presse*, samedi 13 février). Il y est notamment allégué que la contribution des pères n'est pas suffisamment reconnue et que le père demeure une figure secondaire quand on parle de famille.

Cela m'a immédiatement renvoyé aux deux jeunes pères que sont nos gendres. À 11 mois d'intervalle, nos filles ont accouché de deux adorables petites filles. Et elles ont pu comp-

ter sur l'engagement total de leur conjoint. Du coup, deux nouvelles familles étaient nées.

Euphorie de la Saint-Valentin? Enthousiasme de grand-père gaga? Corlène et Mia auront bientôt 18 et 7 mois, et ce que je vois et partage depuis leur naissance, et même avant, m'invite à saluer mes gendres dans leur rôle de père.

Désirer la venue d'un enfant, s'engager dans l'investigation médicale reliée à la fertilité, se préparer par la lecture et les rencontres, participer aux examens de suivi de la grossesse,

être présent et actif au moment de l'accouchement, s'engager dès le tout début dans les soins d'hygiène, aimer prendre son enfant, le toucher, le masser, lui parler. Voilà ce qu'ont vécu et continuent de vivre nos gendres.

Il faut souhaiter que les programmes destinés aux familles québécoises se montrent plus sensibles à l'égard de la contribution des pères à leur vie de famille. Pour l'instant, je veux simplement reconnaître l'engagement de mes deux jeunes pères préférés et leur souhaiter de goûter longtemps encore le bonheur de leur paternité.

NOUVELLE
OFFRE



VOUS MÉRITEZ CE QUI SE FAIT DE MIEUX

OBTENEZ UN BONI
SUPPLÉMENTAIRE JUSQU'À

1000\$*

SI VOUS POSSÉDEZ
DÉJÀ UN VÉHICULE
CHRYSLER • JEEP •
DODGE • RAM

ACHETEZ UN JEEP PATRIOT
SPORT 2010
À PARTIR DE

14 995\$[†]

PRIX INCLUT 1 500\$ DE REMISE AU COMPTANT¹ ET 500\$ DE BONI*

PLUS OBTENEZ 0%[†]

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

OU
45\$[†] PAR SEMAINE | **À 2,25%[†]** UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
POUR 84 MOIS (VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS)

PROFITEZ MAINTENANT DES MEILLEURES OFFRES COMBINÉES AU PAYS!

JUSQU'À
2 000\$^Ω
EN REMISE
AU COMPTANT

+

CHOISISSEZ

0%^{TAP†}
FINANCEMENT
À L'ACHAT
(POUR 36 MOIS)

OU

UNE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE :
TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
2,25%[†]
(POUR 84 MOIS)

ACHETEZ UN JEEP COMPASS SPORT 2010

À PARTIR DE **15 995\$[†]**

PRIX INCLUT 1 500\$^Ω DE REMISE AU COMPTANT ET 500\$* DE BONI

PLUS CHOISISSEZ 0%^{TAP†}

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

OU
48\$[†] PAR SEMAINE | **À 2,25%[†]** UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
POUR 84 MOIS (VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS)



ACHETEZ UN JEEP LIBERTY SPORT 2010



À PARTIR DE **26 995\$[†]**

PRIX INCLUT 2 000\$ DE REMISE AU COMPTANT¹ ET 1 000\$ DE BONI*

OU
81\$[†] PAR SEMAINE | **À 2,25%[†]** UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
POUR 84 MOIS (VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS)

ACHETEZ UN JEEP WRANGLER SPORT 2010



À PARTIR DE **19 995\$[†]**

PRIX INCLUT 500\$ DE BONI*

OU
60\$[†] PAR SEMAINE | **À 2,25%[†]** UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
POUR 84 MOIS (VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS)

500\$*
BONI FIDÉLITÉ

PLUS
OBTENEZ

0%^{TAP†}

FINANCEMENT À L'ACHAT
POUR 36 MOIS

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER • JEEP • DODGE • RAM OU WWW.JEEP.CA



L'acheteur avisé lit les petits caractères. * 1, 2, 3. Les offres de l'événement. Vous méritez ce qui se fait de mieux. * s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement sur les modèles sélectionnés. Les offres ne sont applicables qu'au moment de l'achat d'un véhicule admissible du 2^e février au 1^{er} mars 2010 chez les concessionnaires participants et peuvent être changées sans préavis. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Les frais d'inscription au RDPM incluant les frais de registre (60 \$), les droits sur les pneus neufs (15 \$), le transport (1 400 \$), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. 1. Le prix d'achat s'applique aux nouveaux Jeep Patriot Sport 4x2 2010 (MKTL74 + 25D) : 14 995 \$, Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) : 15 995 \$, Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 25D) : 15 995 \$, Jeep Wrangler Sport 2010 (KKJL74 + 25D) : 19 995 \$. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires, qui consistent en une remise au comptant (Jeep Patriot Sport 2010 (MKTL74 + 25D) : 1 500 \$, Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) : 1 500 \$ et Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 25D) : 2 000 \$) déduite du prix négocié après application des taxes. Voyez votre concessionnaire pour les détails. 2. L'offre de boni au comptant comprend des bons de fidélité et Conquête. Les bons de fidélité sont offerts aux clients qui possèdent présentement un véhicule Chrysler, Jeep, Dodge, Ram, Plymouth ou Eagle et qui achètent ou louent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge 2010 (excluant les modèles Dodge Challenger et Sprinter 2010, et les Dodge Caliber SE, CVP 2010). Certaines conditions s'appliquent. Le montant des bons de fidélité varie entre 500 \$ et 1 000 \$ selon le modèle acheté/loué. Les bons Conquête s'appliquent aux clients qui possèdent présentement une mini-fourgonnette de la concurrence et qui achètent/louent un nouveau modèle Dodge Caravan, Journey ou Chrysler Town & Country 2010. Certaines conditions s'appliquent. Les bons Conquête varient entre 500 \$ et 1 000 \$ selon le modèle acheté/loué. Les bons au comptant sont des allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires et seront déduits du prix négocié après l'application des taxes. 3. Les remises au comptant, allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires (Jeep Patriot Sport 4x2 2010 (MKTL74 + 25D) : 1 500 \$, Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) : 1 500 \$ et Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 25D) : 2 000 \$) sont offerts sur la plupart des modèles neufs 2010 et sont déduits du prix négocié avant l'application des taxes. 4. Taux annuel en pourcentage (TAP) : tarif de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de TD Canada Trust ou de GMAC. Offert sur la plupart des modèles 2010 Chrysler, Jeep, Dodge et Ram, sauf Challenger, Caliber Ensemble Value Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo, Sprinter, Ram Châssis-Cabine. Exemple : Jeep Patriot Sport 4x2 2010 (MKTL74 + 25D) / Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) / Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 25D) / Jeep Wrangler Sport 2010 (KKJL74 + 25D) avec un prix de vente de 14 995 \$ / 15 995 \$ / 15 995 \$ / 19 995 \$ financé à un taux annuel de 0 % pour 36 mois équivaut à 156 paiements hebdomadaires de 96,12 \$ / 102,53 \$ / 173,04 \$ / 128,17 \$, des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 14 995 \$ / 15 995 \$ / 15 995 \$ / 19 995 \$. 5. Tarif de financement à taux variable préférentiel de 2,25 % pour 84 mois offert pour la plupart des véhicules neufs 2010 sous réserve d'approbation de crédit de TD Canada Trust, avec un comptant. Exemples : Jeep Patriot Sport 4x2 2010 (MKTL74 + 25D) / Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) / Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 25D) / Jeep Wrangler Sport 2010 (KKJL74 + 25D) avec un prix de vente de 14 995 \$ / 15 995 \$ / 15 995 \$ / 19 995 \$ financé à un taux variable préférentiel de 2,25 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 44,53 \$ / 47,50 \$ / 50,17 \$ / 53,36 \$, des frais de crédit de 1215,16 \$ / 1286,30 \$ / 2185 \$ / 1621 \$ et une obligation totale de 16 210,16 \$ / 17 720,30 \$ / 25 283,83 \$ / 21 616 \$. L'offre de taux variable préférentiel jusqu'à 84 mois est proposée pour le financement au détail. Le taux variable est le taux de financement préférentiel de TD et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que le terme du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. Cette offre n'est pas valide pour les résidents du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant ou visitez chrysler.ca pour les détails. Les frais d'inscription au RDPM incluant les frais de registre (60 \$), les droits sur les pneus neufs (15 \$), le transport (1 400 \$), la taxe sur le climatiseur, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. MD SIRIUS est une marque de commerce de Sirius Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC, et utilisée sous licence. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • RAM